

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

13° : ALGER

19° : TAMANRASSET

p. 2

Dimanche 1^{er} Décembre 2013 - 27 Mouharram 1435 - N° 441 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

M. BENSALAH (PRÉSIDENT DU RND) À ORAN

«La stabilité du pays est une ligne rouge à ne pas dépasser»

Page 4

ALGÉRIE - TANZANIE

Le ministre tanzanien de l'Energie et des Ressources minérales à Tébessa

Page 15

ALGÉRIE - BRÉSIL

Impulsion à la coopération bilatérale

Page 5

LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE **«La mère de toutes les batailles»**

Boualem Branki

La lutte contre la bureaucratie «est la mère de toutes les batailles». C'est ainsi que l'a désignée, à juste titre d'ailleurs, le Premier ministre Abdelmalek Sellal en présentant son plan d'action devant les députés.

Aujourd'hui, le gouvernement est passé à la vitesse supérieure pour effacer, gommer ce fléau, qui gangrène depuis de très longues années l'administration algérienne. Sans mettre de côté l'effet d'annonce, plusieurs responsables du gouvernement, dont le ministre de l'Intérieur, ont démontré que les choses sont en train de se mettre en place doucement, méthodiquement, pour éliminer le Léviathan de la bureaucratie. Jeudi dernier, M. Tayeb Belaïd, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, a donné un aperçu autant du programme de travail de l'exécutif en matière de lutte contre la bureaucratie que de facilitation administrative pour le retrait de documents par les citoyens.

Page 3



SANTÉ MÉDECINS SPÉCIALISTES
Du renfort pour 10 wilayas du Sud

Page 3

L'HABITAT À ALGER
Le relogement opérationnel une fois toutes les conditions réunies

Page 3

M. FARID MOKHTARI, PRÉSIDENT DU SFAJ, INVITÉ HIER, DU FORUM DE DK NEWS

Une charte nationale pour l'amélioration de la qualité du service public

Pages 6-7

SCIENCE et VIE
► **VIH**
toutes les questions que l'on se pose

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

LUTTE CONTRE LE CRIQUET
10 pays au rendez-vous d'Alger

Page 5

FOOTBALL

APRÈS SON NUL CONTRE LE MCEE
L'ES Sétif peine à retrouver ses marques

Page 22

JUSTICE

BORDJ EL KIFFAN
Une épouse presque parfaite

Page 10

15 ANS DE PRISON FERME


Régions Nord : 13° à Alger

Temps froid et instable avec averses de pluies parfois orageuses en cours de journée, devenant localement plus fréquentes vers les régions côtières Centre et Est en cours de nuit. Des chutes de neige affecteront les reliefs intérieurs dépassant 800 mètres d'altitude. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est (30/40 km/h) avec rafales de vent sous orages. La mer sera agitée.

Régions Sud : 19° à Tamanrasset

Temps nuageux avec averses de pluies sur le Nord Sahara et les Oasis à partir de l'après-midi. Temps voilé à localement nuageux sur le Sahara central avec quelques faibles pluies. Les vents seront de secteur Sud-Ouest (30/50 km/h) avec des soulèvements de sable sur la Saoura et le Sahara central

Alger	max	13°	min	09°
Oran	max	15°	min	06°
Annaba	max	15°	min	08°
Béjaïa	max	16°	min	08°
Tamanrasset	max	19°	min	04°


**DU 2 AU 4
DÉCEMBRE
À NAÂMA**
Portes ouvertes sur la Sûreté nationale

La Direction générale de la Sûreté nationale organise du 2 au 4 décembre, dans la wilaya de Naâma, la 52^e édition des portes ouvertes sur les services de la Sûreté nationale. Ces journées d'information permettront au public de mieux connaître le corps et les missions des services de police à travers les stands, les animations et les conférences prévues à cet effet.


**MARDI À
L'INSTITUT
FRANÇAIS D'ORAN**
Atelier d'improvisation théâtrale pour les enfants

L'Institut français d'Oran organisera mardi 3 décembre de 14h à 16h, un atelier d'improvisation théâtrale au profit des enfants. Au programme de cet atelier: une initiation à l'improvisation théâtrale par des exercices basiques en concentration, jeu de rôle, stimulation de l'imagination, brise-glace, et jeux en groupe destinée à un jeune public entre 8 et 13 ans. Atelier proposé et animé par les Drôlesmadaires.

Blida en lice pour le «prix vert» de la Sûreté nationale

Le concours national du «Prix vert» du quartier le plus propre, initié par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, a été lancé hier à Blida, par la direction de la sûreté de wilaya, en coordination avec la direction locale de l'Environnement et d'autres partenaires locaux.

L'initiative, inscrite au titre des actions de sensibilisation des citoyens sur l'importance et l'intérêt de la préservation de l'hygiène du milieu et de leur cadre de vie, consistera en la «élection du quartier le plus propre de la wilaya selon les critères fixés pour ce concours, qui s'élèvera jusqu'au 20 décembre prochain», a indiqué le chargé de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

HISTOIRE
Le réalisateur américain Charles Burnett à Miliana (Aïn Defla) pour la réalisation d'un film sur la vie de l'émir Abdelkader

Le réalisateur américain Charles Burnett se trouve depuis quelques jours à Miliana (Aïn Defla) dans le but de réaliser un film sur la vie de l'émir Abdelkader (1832-1883), a-t-on appris hier auprès du directeur de cet établissement, M. Abbas Kébir Benyoucef.

La réalisation de ce film intervient à l'occasion de la célébration

du 181^e anniversaire de la moubaya (allégeance) de l'Emir, premier fondateur de l'Etat algérien moderne.

Une équipe technique comptant plusieurs spécialistes a accompagné le réalisateur américain, a précisé M. Abbas, signalant que le séjour de la délégation américaine durera plusieurs jours.


CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS
Conférence-débat sur la situation des handicapés

Le président de l'Union nationale des handicapés algériens M. Rezzak Mohamed Nabil, sera l'invité ce matin à 10h30, du forum de DK News, sis 3 rue du Djurdjura Ben Akoun, Alger.

L'hôte du journal animera à cette occasion une conférence-débat qui portera sur le thème : «Situation du handicapé en Algérie, perspectives et insertion dans la société du point de vue de l'Union nationale des handicapés algériens».


No comment
LA JUSTICE CONTRE LA BUREAUCRATIE

JEUDI 19 DÉCEMBRE À LA SALLE IBN KHALDOUN
Concert de Samira Brahmia

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organisera jeudi 19 décembre à partir de 20h à la salle Ibn Khaldoun, un concert qui sera animé par l'artiste Samira Brahmia.

**JEUDI À MILA
Ouverture du 8^e festival national des Aïssaoua**

La 8^e édition du Festival culturel national des Aïssaoua se tiendra jeudi prochain à Mila sous le signe «Aïssaoua : art, patrimoine, authenticité», a indiqué hier le commissaire du festival, Mohamed Bouchehla.

La manifestation qui se poursuivra jusqu'au 11 décembre prochain, accueillera 28 troupes Aïssaoua attendues de différentes wilayas du pays, selon ce responsable qui a ajouté qu'en plus de soirées prévues à la maison de la culture, des programmes de proximité seront animés par plusieurs troupes dans quatre communes de la wilaya, en l'occurrence Chelghoum-Laid, Grarem-Gouga, Ferdjouia et Oud N'dja. Le programme du festival prévoit également trois conférences-débats sur l'art des Aïssaouas, animées par plusieurs spécialistes de cet art mystique à l'image de Said Djabelkheïd, Zairi Khenchelaoui et Omar Chaâlal.

Il est également prévu, selon M. Bouchehla, une importante exposition sur l'art des Aïssaouas, son histoire et ses rituels.

SKIKDA
Distribution de médicaments à 100 enfants atteints d'anémie héréditaire

L'association Ibn Rochd des enfants atteints d'anémie héréditaire a distribué, hier, des médicaments collectés auprès de bienfaiteurs, à cent patients issus de familles nécessiteuses de la ville Skikda, a-t-on constaté.

Selon le président de l'association, M. Mohamed Sayoud, cette campagne, la douzième du genre et la dernière de l'année 2013, vise à apaiser, chez les petits patients, les douleurs articulaires qui s'accentuent en période hivernale.

M. Syoud a également affirmé que le médecin de l'association dispense des consultations gratuites aux jeunes bénéficiaires de cette action caritative.

LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

«La mère de toutes les batailles»

Boualem Branki

La lutte contre la bureaucratie «est la mère de toutes les batailles». C'est ainsi que l'a désigné, à juste titre d'ailleurs, le Premier ministre Abdelmalek Sellal en présentant son plan d'action devant les députés.

Aujourd'hui, le gouvernement est passé à la vitesse supérieure pour effacer, gommer ce fléau, qui gangrène depuis de très longues années l'administration algérienne. Sans mettre de côté l'effet d'annonce, plusieurs responsables du gouvernement, dont le ministre de l'intérieur, ont démontré que les choses sont en train de se mettre en place doucement, méthodiquement, pour éliminer le Leviathan de la bureaucratie. Jeudi dernier, M. Tayeb Belaïd, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, a donné un aperçu autant du programme de travail de l'exécutif en matière de lutte contre la bureaucratie que de facilitation administratives pour le retrait de documents par les citoyens. C'est avec un grand soulagement que la société algérienne a reçu l'annonce par M. Belaïd que le re-

trait des documents de l'état civil dans la plus proche commune sera généralisé au plus tard en février ou en mars 2014.

C'est une énorme avancée dans la bonne gouvernance administrative. «Outre sa commune de naissance, le citoyen algérien pourra, au plus tard en février ou mars 2014, retirer ses documents d'état civil dans la plus proche commune», insiste M. Belaïd lors d'une audition devant le Conseil de la nation. Ces nouvelles mesures, dont l'application a débuté par la création d'un registre national de l'état civil dans six wilayas et qui sera généralisé l'année prochaine, concerneront également le retrait du casier judiciaire dans le plus proche tribunal. Les Algériens résidant à l'étranger pourront également retirer leurs documents dans le plus proche consulat de leur domicile. Et puis, M. Belaïd s'explique: «Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'engagement du gouvernement à garantir un service public de qualité et bâtir une administration efficace qui sert les citoyens avec intégrité et démocratie». C'est également en droite ligne des directives du Président Bouteflika en matière



de lutte contre la bureaucratie et l'émergence de la bonne gouvernance au sein de l'administration algérienne, et particulièrement au niveau des collectivités locales, point de départ des actions de développement local, d'amélioration des conditions sociales des citoyens et de prospérité économique. Inlassablement, le Premier ministre a toujours affirmé que «si vous voulez qu'on règle le problème de la corruption, il faut régler les problèmes du citoyen. La première chose à faire est de lutter efficacement contre la bureaucratie».

Pour M. Sellal, qui a instruit les membres de son gouvernement pour lutter toujours plus efficacement contre ce fléau, la bureaucratie est l'un des éléments expli-

citifs du sous développement et du retard dans la conduite des différents projets de développement local. A l'adresse des walis, il avait notamment rappelé l'urgence de mettre un terme à cet état de fait, car a-t-il dit «tous les dossiers d'investissements sont gangrenés par la bureaucratie». «Il faut alléger les procédures de constitution des dossiers d'investissement car il y a des lourdes charges à ce niveau».

Il n'a pas manqué, lors de la dernière réunion avec les walis, d'appeler tous les responsables au niveau des wilayas à aider le gouvernement à combattre la bureaucratie. Premier «soldat» d'un extraordinaire bataillon de lutte contre la bureaucratie, le ministre de l'Intérieur a déjà mis en

place son plan de bataille. Il a insisté cette semaine sur la nécessité de mener une lutte contre toute forme de bureaucratie, d'améliorer les conditions d'accueil des citoyens au niveau des collectivités locales et d'être à l'écoute de leurs doléances. Et il l'affirme: «Nous devons alléger au maximum la constitution des dossiers pour l'acquisition de documents personnels» (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise) en «luttant, dans le respect des lois de la République, contre les contraintes, les obstacles et la bureaucratie».

Bonne nouvelle pour ceux qui désespéraient de voir l'administration algérienne incapable de relever ce défi de mettre KO définitivement la bureaucratie: une commission chargée d'étudier les possibilités d'allègement de documents pour la délivrance des passeports et la carte d'identité est à pied d'œuvre. Que dire de plus sur cet ambitieux programme gouvernemental de lutte contre la bureaucratie que de citer M. Belaïd: «Il est temps de mettre en œuvre les lois adoptées par le parlement par respect à la volonté du peuple».

SANTÉ : MÉDECINS SPÉCIALISTES

Du renfort pour 10 wilayas du Sud

► 4 500 postes budgétaires sont disponibles

Le renforcement des prestations de santé, en spécialistes, dans les régions du Sud, vise à la fois à promouvoir ces prestations et à répondre aux attentes du citoyen, a indiqué, samedi à Ouargla, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf.

S'exprimant lors d'une rencontre régionale des directeurs de la santé et des établissements publics hospitaliers de 10 wilayas du Sud en plus de celle de M'sila, le ministre a affirmé que «les citoyens du Sud percevront, dès l'année prochaine, une nette amélioration des prestations de santé, avec le renfort des hôpitaux de ces régions en praticiens spécialistes».

M. Boudiaf a révélé, à ce propos, que les contraintes qui décourageaient les spécialistes du nord à aller exercer dans le Sud, «ont été surmontées» avec la mesure adoptée, en coordination avec les walis, et visant à mettre des logements équipés à la disposition de ces praticiens, en plus de dégager les postes budgétaires nécessaires.

«Quelque 4 500 postes budgétaires sont disponibles actuellement au niveau du ministère, des anciens postes en fait qu'il appartient de réactiver», a-t-il ajouté à ce propos. Concernant la couverture en produits médicamenteux, le ministre a annoncé la mise en place prochaine d'un nouveau système relatif à la prise en charge des besoins en médicaments, sérum et vaccins, précisant, à ce sujet, que «ces produits sont disponibles et que le problème réside dans les modes d'organisation et de gestion».

Sur un autre registre, M. Abdelmalek a insisté sur l'hygiène des hôpitaux



et leur sécurisation, appelant, à ce titre, les parties concernées à «agir sur le comportement des visiteurs de malades dans les hôpitaux en fixant des horaires de visite précis, dans le souci de veiller au repos des malades».

Il a annoncé, en outre, un programme, à lancer dès l'année prochaine, pour la formation continue des cadres exerçant dans le secteur, dans l'objectif d'améliorer les prestations offertes au citoyen.

Les travaux de la rencontre régionale se sont poursuivis par la constitution de 5 ateliers pour débattre et enrichir les thèmes relatifs aux volets du médicament, des urgences, de l'hygiène dans les hôpitaux, l'accueil et l'orientation, ainsi que l'humanisation du secteur.

En marge de cette rencontre, le ministre de la Santé a lancé un projet de centre de transfusion sanguine et inspecté le terrain d'assiette du projet du futur centre hospitalier universitaire d'Ouargla. M. Abdelmalek Boudiaf a également visité, au chef-lieu de wilaya d'Ouargla, l'institut national supérieur de formation paramédicale, ainsi que la clinique ophthalmologique et le centre de diagnostic médical.

L'HABITAT À ALGER Le relogement opérationnel une fois toutes les conditions réunies

Le relogement à Alger sera opérationnel dès que toutes les conditions de bien être du citoyen seront réunies, a indiqué samedi le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, qui a précisé que des efforts sont déployés pour livrer les logements près le «plus tôt possible». «Nous allons entamer les opérations de relogement quand tout sera prêt. Il faut que toutes les conditions soient réunies pour livrer les logements afin de garantir au citoyen toutes les commodités à même d'assurer son bien-être», a déclaré M. Zoukh à la presse à l'issue d'une visite de travail et d'inspection de plusieurs projets de logements finalisés dans la banlieue est d'Alger.

Affirmant que l'ensemble des 4 524 logements des cités visitées sont «prêts» à être livrés, le wali d'Alger a, toutefois, souligné l'importance de «réunir en parallèle toutes les conditions d'une vie décente» comme l'aménagement de salles de soins dans chaque cité, des aires de jeux, des groupements scolaires (primaires, CEM et lycées), des structures de jeunesse et au-

tres sécuritaires. Il a ajouté que la livraison de logement dépendait aussi du domaine administratif, précisant, à cet égard, que même si les habitations sont prêtes, il restera l'étude des dossier.

À ce propos, M. Zoukh a appelé les citoyens concernés par le relogement à faire preuve de patience car, selon lui, «les choses avancent doucement mais sûrement et d'une manière serene», tout en soulignant que «l'Etat est conscient de leurs préoccupations et des conditions difficiles dans lesquelles ils vivent, notamment, avec l'arrivée de la saison hivernale».

Lors de sa visite d'inspection qui l'a mené à six sites, à savoir les cités des 1 078 logements de Benthalha à Baraki, des 648 et 440 logements de Ramdania et des 928 logements de Dalia aux Eucalyptus ainsi que des cités des 668 et 762 logements de Heraoua à Rouiba, le wali d'Alger a donné des instructions fermes pour accélérer le rythme d'achèvement des travaux restants.

BOUMERDÈS 1 700 dossiers de régularisation de constructions déposés à la DUC

Près de 1 700 dossiers de régularisation de constructions privées ont été déposés auprès de la direction de l'Urbanisme et de la Construction (DUC) de la wilaya de Boumerdès, selon un bilan d'activités de cette structure.

Ce bilan rendu public lors d'une journée d'information, organisée dernièrement sur le secteur du bâtiment, fait en outre, cas de la réception, par les mêmes services, de 48 autres dossiers pour la régularisation de bâtiments et projets du domaine public.

Ces demandes de régularisation sont inscrites au titre de la mise en œuvre de la loi du 20

juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement, est-il signalé. Cette loi, dont la durée de validité a été prorogée de 3 années supplémentaires, vise, selon la DUC, à la régularisation de la situation des constructions privées, notamment celles achevées, mais non conformes aux conditions stipulées dans le permis de construction, ou celles réalisées sans permis de construction. Sur ce total de demandes réceptionnées, à ce jour, la commission de wilaya chargée du dossier en a traité près de 1 600, a-t-on observé de même source. La commission,

TIZI-OUZOU
EN VUE DES
PRESIDENTIELLES
D'AVRIL 2014
**Un groupe de
militants du FLN
appelle Benflis à se
porter candidat**

Un groupe de citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou a lancé hier un appel à l'adresse de l'ancien Chef de gouvernement Ali Benflis pour qu'il se présente à la prochaine élection présidentielle d'avril 2014. Dans leur déclaration qui a sanctionné la réunion tenue dans une salle de fêtes à l'entrée ouest de la ville des Génêts, ces derniers assurent leur potentiel candidat de leur soutien indéfectible. Toujours dans le même document, les citoyens qui se sont déjà constitués en comité de soutien rappellent les capacités de l'ex-candidat à la même présidentielle de 2004 à apporter du sang neuf à l'Algérie, issus d'une famille qui a donné plusieurs de ses enfants en martyrs pour l'indépendance, ajoutent-ils. Benflis est le candidat idoine pour le pays en cette période, étant un homme intégré et un commis de l'Etat exemplaire. Par ailleurs, il est à noter que le groupe de Tizi-Ouzou est composé d'anciens éléments du directoire de campagne du même candidat en 2004. La majeure partie de ces derniers sont des militants du Front de libération national.

K.N.A.

► **TAJ :**
**Rencontre
des femmes
au Hilton**

1200 étaient attendues, mais 3000 dans la salle de conférence du Hilton : elles étaient bien le sujet de l'attention de tous les cadres du parti d'Amar Ghoul.

Le président de TAJ rayonnait de voir tant de personnes intéressées par la vie de la nation, par les préoccupations des citoyens, enthousiastes à l'idée de peser plus sur l'avenir du pays et de la société dans un sens de progrès et développement.

Les militantes de ce parti ont « pris en charge les frais de transport qui sont souvent élevés lorsqu'on vient des contrées les plus éloignées de la capitale », affirme si Abdelkader, un membre fondateur du Rassemblement.

Amar Ghoul a développé un discours qui a mis l'accent «sur la nécessité d'élever encore plus le poids politique des femmes dans notre pays. Pourquoi pas, une femme présidente de l'APN ? » se serait-il exclamé.

Il a rappelé la position du parti de soutien au président de la République, Abdellaziz Bouteflika «s'il est candidat à l'élection présidentielle. Dans le cas contraire, le parti décidera de la voie à suivre au moment opportun. »

O. L.

► **PT :**
**Le BP
en gestation**

Une semaine après son congrès, le PT est «en train de préparer toutes les pièces du congrès pour le dossier à remettre au ministère de l'Intérieur » nous dit M. Taibet, proche de Louisa Hanoune, réélue au poste de secrétaire générale : « Il s'agit des résolutions et motions, des votes et de leurs résultats. De tous les actes du congrès, en somme. »

La composition du BP du PT sera connue après cette action préalable à la convocation de la première session du nouveau comité central : « Cette réunion aura lieu au cours de la première quinzaine de décembre » conclut-il.

O. L.

RND : M. BENSAHAL À ORAN

«La stabilité du pays est une ligne rouge à ne pas dépasser”

La stabilité du pays est une ligne rouge à ne pas dépasser, a déclaré hier à Oran, le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), M. Abdelkader Bensalah.

«Le RND est concerné par tout ce qui se passe sur la scène politique nationale et n'hésite pas à dire son mot», a souligné M.Bensalah au cours d'une rencontre régionale qui a réuni des militants et cadres de son parti, ajoutant que «la stabilité du pays est une ligne rouge à ne pas dépasser».

«Le RND n'a pas changé. Nous ne faisons ni surenchère ni trop politique. Nous sommes aux côtés des préoccupations du peuple et de ceux qui contribuent à préserver les constantes nationales et à renforcer les institutions» a-t-il dit précisant que son parti «fort de ses principes et des ses choix politiques constants, ne craint pas et ne se sent pas dérangé par ceux s'agitant sur la scène politique».

«Notre parti croit en la pratique démocratique et ne prétend pas monopoliser le paysage politique et agit politiquement en fonction

des aspirations et de l'évolution de la société civile», dira encore M.Bensalah en qualifiant sa formation politique de «parti rationnel, réaliste et crédible par ses principes constants et ses positions».

«Ces qualités lui ont donné une place et une force qui lui ont permis de surmonter toutes les épreuves», a estimé le secrétaire général par intérim du RND.

«La crise qu'a connue le parti relève du passé. Le 4^e congrès sera un événement historique majeur dans la vie du RND. Un parti qui s'est rajeuni et malgré les secousses qu'il a vécues, connaît aujourd'hui une activité politique intense, en prévision de la prochaine élection présidentielle», a encore martelé M.Bensalah, tout en renouvelant l'appui de son parti à un quatrième mandat pour le Président de la République, M.Abdellaziz Bouteflika.



Bilan éminemment positif du Président de la République

Le RCD plaide pour l'assainissement du climat politique en Algérie

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a appelé hier à un consensus autour d'un «minimum républicain» devant permettre d'assainir le climat politique en Algérie.

Le RCD «n'a eu de cesse d'appeler à un consensus autour d'un minimum républicain qui doit permettre d'assainir un climat politique où tous les acteurs respectant les règles et principes démocratiques et rejettant la violence, doivent se concerter pour un nouveau départ», a indiqué le parti dans un communiqué sanctionnant une réunion de son secrétariat national.

Le communiqué a rappelé ce que le parti considère comme «préalables» à l'ouverture de perspectives afin de «prémunir le pays d'une dislocation annoncée avec tous les risques inhé-

rents à une société minée par la précarité, l'absence de structures de médiations crédibles et autonomes (...), affirmant que «le RCD n'a jamais cru à la chance providentielle».

Le consensus autour d'un minimum républicain que veut ce parti politique, repose sur le débat autour, entre autres, de «la restitution du FLN à la mémoire collective qui est une dette envers le peuple algérien qui a été dépossédé d'une partie importante d'un patrimoine politique et symbolique aujourd'hui livré à des querelles de chiffonniers après avoir été souillé par des instrumentalisations clientélistes et véniales». Le débat devrait se faire aussi autour de la mise en place d'une commission nationale permanente chargée de la gestion des élections et d'un ob-

servatoire national des élections.

Il s'agit, a expliqué le communiqué, de deux structures «institutionnellement indépendantes» du gouvernement, qui auront pour mission, «comme leurs dénominations l'indiquent d'organiser, de gérer et de superviser tous les scrutins électoraux et les différentes phases qui conditionnent leur préparation». Le RCD a, en outre, salué le regroupement des 19 partis et personnalités qui a exigé une mise en place d'une commission de surveillance des élections indépendante digne des structures équivalentes ayant managé les élections démocratiques de par le monde.

Selon cette formation politique, le rejet de cette proposition par le ministre de l'intérieur «n'est ni une surprise ni une ra-

son pour renoncer (...). C'est un signal de plus qui doit mobiliser davantage celles et ceux qui se battent pour redonner la parole au peuple souverain».

Par ailleurs, le RCD a estimé que «les remous et les atermoiements qui agitent particulièrement l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, durant cette rentrée, dévoilent l'ampleur du marasme et de l'incurie qui frappent de plein fouet ce secteur vital, hypothéquant ainsi l'avenir de la nation».

La réunion du secrétariat national du RCD a été consacrée à évaluer les activités du parti du dernier trimestre 2013, préparer le programme d'action de l'année 2014 et analyser les développements politiques et diplomatiques survenus sur les scènes nationale et régionale.

«Les militants décideront de la participation ou non du parti à la présidentielle»

La décision de participer ou non à la prochaine élection présidentielle sera tranchée par les militants et le congrès prévu en décembre prochain, a déclaré hier à M'sila le président du parti du Front El Moudjahid, M. Belaïd. Président d'une assemblée générale de wilaya des militants de son parti, M. Belaïd a indiqué que sa formation politique «ne sera pas un comité de soutien, ni pour le candidat du pouvoir ni pour celui de l'opposition». «Le parti du Front El Moudjahid est pour une politique propre, loin de toutes fourberies ou de faux-semblants» a-t-il soutenu, ajoutant que «toutes les décisions engageant son parti à propos de la prochaine élection présidentielle seront prises par les institutions du parti en toute démocratie».

Estimant que la politique menée actuellement «consiste à museler le peuple et à distribuer l'argent public sans aucun contrôle», M. Belaïd a insisté sur «la nécessité de séparer les pouvoirs», de «faire cesser», ce qu'il a appelé «l'hégémonie du pouvoir exécutif sur les élus et de «bâtir une économie solide».

Le président du Front El Moudjahid, a considéré que la question de l'alternance au pouvoir «se trouve entre les mains de lobbies régionaux dont le seul souci est le partage des richesses».

• Axer la politique de développement national, selon les besoins des régions

Le président du parti El-Karama, Mohamed Benhamou, a appelé, hier à Adrar, à «une politique de développement nationale tenant compte des besoins des régions». S'exprimant lors d'un meeting populaire au centre des loisirs scientifiques du chef-lieu de wilaya d'Adrar, M.Benhamou a estimé que «le temps est venu pour changer les mentalités et de concevoir une politique nationale qui tienne compte des besoins de chaque région».

Appelant, dans ce cadre, à accorder «un plus grand intérêt au développement du Sud», le président du parti El-Karama a souligné la nécessité d'intégrer les jeunes du Sud dans l'action de développement axée par l'Algérie sur la voie de la modernité et de la prospérité. «Le problème de l'Algérie n'est pas dans ses institutions et ses ressources financières, mais réside dans les mentalités de certains responsables et élus», a estimé encore le responsable de ce parti.

Après avoir évoqué certains grands axes du programme d'action de son parti, M.Benhamou a appelé les forces politiques à «rivaliser dans les programmes qui servent le pays», et à faire passer «l'intérêt général avant les considérations partisanes pour édifier un Etat fort de ses institutions».

LUTTE CONTRE LE CRIQUET

10 pays au rendez-vous d'Alger



La 12^e réunion des chargés de liaison du programme Empres (Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes se tiendra du 1^{er} au 4 décembre à Alger, a indiqué samedi le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans un communiqué.

Cette réunion va débattre de l'état d'avancement des démarches entreprises pour la recherche du financement de la phase II du Programme Empres-RO (2011-2014), de la présentation et validation des dépenses réalisées en 2013, de la présentation et validation du plan d'opération et du budget de ce programme pour 2014 ainsi que du suivi des recommandations de la dernière réunion qui s'est tenue en janvier 2012 à Dakar (Sénégal), ajoute la même source. La première phase du programme Empres, initié par la FAO, a

démarré effectivement en 2006 et vise la mise en place d'une stratégie de lutte préventive qui couvre l'ensemble de la région occidentale concernée par le criquet pèlerin, de façon harmonieuse, structurée et durable, indique la même source.

Prendront part à cette réunion régionale, les chargés de liaison des dix (10) pays qui composent la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (Cicpro) (Algérie, Burkina Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Séné-

gal, Tchad, Tunisie), les fonctionnaires de la FAO ainsi que les représentants du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad/France).

Cette rencontre sera suivie par la 9^e réunion du Comité de Pilotage du programme Empres-RO qui se tiendra le 6 décembre 2013 à Alger pour valider le plan d'opération et le budget 2014, selon le communiqué.

9^ᵉ SALON DE L'AGRICULTURE SAHARIENNE ET STEPPIQUE 60 exposants prendront part

Le 9^ᵉ Salon de l'agriculture saharienne et steppique (SudAgral) prévu du 16 au 18 décembre à El Oued devrait accueillir une soixantaine d'exposants dont des représentants d'une quinzaine de fournisseurs étrangers, ont indiqué samedi les organisateurs. Sur un total de 60 exposants environ, 47 sociétés algériennes prendront part à cette manifestation organisée par la société de communication Krialdi, a précisé son conseiller Mustapha Chaouche lors d'un point de presse. Ce Salon dédié à l'agriculture saharienne et steppique «s'adresse en priorité aux opérateurs algériens, mais les pays du sahel sont aussi concernés par le phénomène de la désertification et la nécessité de mettre en valeur des terres arides afin de donner du travail et de la nourriture à leurs populations», a souligné

M. Chaouche. SudAgral 2013 vise à protéger les systèmes agricoles existants dans les régions du sud et des Hauts-Plateaux, d'encourager l'investissement pour l'extension de la surface agricole utile et l'utilisation des nouvelles techniques de production. Pour atteindre ces objectifs, le salon réserve un espace pour la vulgarisation des dispositifs réglementaires de soutien et d'accompagnement mis en place par les pouvoirs publics dans le cadre de la politique du renouveau agricole et rural.

Une exposition de produits et de services regroupant les acteurs institutionnels et les opérateurs économiques du secteur agricole ainsi que des conférences et ateliers débats, animés par des chercheurs, des universitaires et des opérateurs économiques seront organisées à l'occasion de ce Salon, abrité au

niveau du complexe Tiksebt au chef-lieu de la wilaya d'El Oued. Les organisateurs réservent aussi des espaces d'animation afin de vulgariser des connaissances et savoirs faire locaux dans un environnement ludique et attractif rassemblant des experts et visiteurs.

Dans le programme des animations figurent des concours dont celui de récompenser le meilleur grimpeur de palmier. L'objectif étant de perpétuer le métier de grimpeur, une activité qui se raréfie de plus en plus, et de mettre en compétition des grimpeurs du sud algérien.

Un autre concours, «saveurs du terroir», sera dédié à l'art culinaire algérien notamment celui des régions du sud dont des candidates ayant de bonnes notations culinaires feront découvrir aux participants et aux visiteurs du Salon la diversité de la

cuisine saharienne et steppique. Le Salon prévoit aussi un atelier d'initiation «Cybagri» dédié aux fellah désireux de découvrir les moyens de communication modernes comme l'Internet.

L'organisation du SudAgral à El Oued cette année fait suite à la demande des professionnels et des exposants des éditions précédentes d'aller découvrir une autre région du sud qui n'est pas le moins, puisque El Oued est devenu leader dans le secteur agricole.

Environ 65% de la population de cette wilaya, classée première dans la production maraîchère essentiellement de pomme de terre, travaillent dans l'agriculture. Les dix wilayas du sud participent à hauteur de 18% à la production nationale, selon les derniers chiffres du ministère de l'Agriculture et du développement rural.

ALGÉRIE - BRÉSIL Le vice-ministre brésilien du développement de l'investissement et du commerce à Alger

Le vice-ministre brésilien du développement de l'investissement et du commerce M. Ricardo Schaefer, effectue une visite de trois jours en Algérie à la tête d'une importante délégation, indique samedi un communiqué de l'ambassade de Brésil à Alger.

Cette mission s'inscrit dans le cadre des recommandations de la dernière réunion de la commission mixte algéro-brésilienne tenue en juillet 2010 à Brasilia en vue d'un rapprochement entre les opérateurs économiques des deux pays et échange permanent d'informations dans les domaines susceptibles de développer le commerce bilatéral. Le vice-ministre brésilien est accompagné d'une importante délégation composée de représentants d'organismes gouvernementaux et 13 entreprises des secteurs pharmaceutiques, équipement médical, construction et travaux publics, équipement agricole, agroalimentaire, électronique et électrique, aéronautique, transport et logistique. M. Ricardo Schaefer co-présidera avec le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyoucef, la cérémonie inaugurale de la rencontre d'affaire algéro-brésilienne prévue dimanche et sera suivi par des audiences au cours desquelles le vice-ministre brésilien sera reçu par plusieurs ministres algériens.

OUARGLA Un projet de 1 500 logements promotionnels publics

Le parc immobilier de la wilaya de Ouargla sera renforcé par 1 500 logements de type promotionnel public (LPP) lancés en réalisation dernièrement, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction régionale de l'entreprise nationale de promotion immobilière (Empi-El Pfl).

Ce programme est réparti entre les dairas de Touggourt (750 LPP) et de Ouargla (644) dont le terrain de 41 hectares a été choisi au niveau du nouveau pôle urbain, à proximité de la RN-59, le reste (106 LPP) étant projeté dans la daira de Sidi Khoulied et dont les travaux

viennent d'être lancés sur une surface de trois (3) hectares, a précisé M. Slimane Benhadjira. Le même responsable a indiqué que l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (Aadl) a commencé à recevoir les dossiers des souscripteurs pour entamer très prochainement leur examen.

Destiné notamment à la catégorie de citoyens, dont la fourchette salariale oscille entre 108 000 DA et 216 000 DA, ce programme prévoit la réalisation de logements de 4 à 5 pièces sur des assiettes de 250m². APS

Les prix de cession de ces logements n'ont pas été encore fixés et s'élèveront en fonction de la nature du logement réalisé. Les souscripteurs devront s'acquitter de la totalité du prix de leur logement avant la remise des clés, a précisé le même responsable. Ils pourront, pour cela, avoir accès à un prêt bancaire auprès du crédit populaire d'Algérie qui financera ce programme, a-t-il ajouté.

Selon l'Empi, la réalisation du projet a été confiée à l'entreprise nationale «Bâti-Sud pour un délai de 24 mois.

LUTTE CONTRE LE SIDA Le mouvement associatif appelle à la conjugaison des efforts

Le réseau associatif de lutte contre le sida (Ana) a appelé, samedi à Alger, à conjuguer leurs efforts et à travailler ensemble pour lutter efficacement contre la propagation du virus du sida et atteindre l'objectif de zéro contamination, d'ici 2015. «Il est important que l'ensemble des acteurs de la lutte contre le sida joignent leurs efforts et travaillent en réseau pour diminuer la propagation du virus du sida et atteindre l'objectif de zéro contamination et zéro discrimination d'ici 2015», a insisté le président de Solidarité Aids, Ahcène Boufnissa, lors d'une conférence de presse sur le sujet, organisée par le Forum du journal *El Moudjahid*. Le président de Solidarité Aids a rappelé que le dépistage n'était pas encore rentré dans les mesures et que des centaines de personnes étaient portées du virus et l'ignoraient. Il a ajouté, à ce propos que les chiffres de 6603 séropositifs et 1443 sidéens, en Algérie, n'étaient que «la partie visible de l'iceberg», soulignant que les couples et les jeunes hésitaient encore à se faire dépister. M. Boufnissa a jugé utile de rappeler que les bilans étaient anonymes et se faisaient en toute discrétion dans les centres de dépistage. Il a également plaidé pour un dépistage «obligatoire» avant le mariage et avant tout projet de conception d'enfant, afin de prendre des mesures préventives, empêchant la transmission du virus de la mère à l'enfant, lorsque la mame est séropositive. D'autres intervenants ont insisté sur l'importance de la sensibilisation chez les jeunes, proposant l'introduction du module d'éducation sexuelle dans les lycées et les collèges, pour informer les jeunes sur la maladie. Ils ont aussi souligné l'intérêt de promouvoir la protection contre la transmission par le port du préservatif, qui «reste à l'heure actuelle le meilleur moyen de se prémunir contre la maladie». L'ensemble du réseau associatif Anacomposé de l'association Anis, Solidarité Aids, Etoile Culturelle d'Akbou, CRA et le Souk, ont informé avoir lancé une campagne de sensibilisation contre la maladie. Ils sillonnent l'ensemble des universités, lycées et quartiers du pays pour informer les citoyens sur le sida.

Trente techniciens paramédicaux bénéficient d'une formation de prise en charge des maladies du sein

Trente techniciens paramédicaux relevant du Centre de cancérologie Pierre et Marie Curie (Cpmc) et du service d'oncologie de l'hôpital de Rouiba ont bénéficié samedi d'une session de formation sur la prise en charge des maladies du sein. Cette session de formation, initiée par la Société algérienne de sérologie est destinée aux corps des personnels paramédicaux, étant les plus proches des patients, a indiqué Dr. Nouredine Benzidane. La formation concerne la méthode à suivre pour les chambres implantables dans le cadre de la chimiothérapie, outre l'information des participants à cette formation sur les effets indésirables de ce traitement, a indiqué Dr. Sylvie Sizun, du Centre régional de lutte contre le cancer de Rennes (France). Les paramédicaux participant à cette session seront informés sur la méthode à suivre en vue d'administrer les différents traitements accompagnant les soins de base dispensés aux patientes atteintes d'un cancer du sein. A cet effet, D' Véronique Ferron du même centre français de lutte contre le cancer, a dit qu'elle donnera des orientations sur la méthode de la prise en charge des patientes atteintes d'un cancer du sein, après une opération chirurgicale. La Société algérienne de sérologie a déjà organisé plusieurs sessions de formation au profit de médecins spécialistes en chirurgie, en gynécologie, en radiologie et en anatomopathologique, outre des médecins généralistes de différentes régions du pays lors des mois de mai et de juin 2013 sur la méthode à suivre pour la prise en charge des malades du sein. Près de 10 000 nouveaux cas de cancer du sein sont enregistrés annuellement en Algérie, dont 90% des cas se présentent à un stade très avancé de la maladie. Les coûts pour la prise en charge d'un seul cas en stade avancé de la maladie s'élèvent à près de 6 millions de dinars, tandis qu'ils atteignent 300 000 dinars lorsque la maladie est au stade préliminaire.

M. FARID MOKHTARI, PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES DE L'ADMINISTRATION JUDICIAIRE, INVITÉ HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

Un ministère de la modernisation, pourquoi pas ?

● Une charte nationale de la bonne gouvernance des services publics

La lutte contre la bureaucratie est menée par les institutions et elle est portée par les populations (ou les usagers). Le ministre de la Justice pour ce qui nous concerne plus particulièrement a engagé tout son département dans cette œuvre qui vise à décharger les populations des efforts pénibles à rassembler des documents en vue de constituer des dossiers. Dans cette lutte, c'est bien évidemment l'administration du secteur de la justice qui en est la première impliquée, à la pointe du combat. Un des acteurs de l'allègement des procédures (acteur et instrument à la fois) est l'administration elle-même.



Ph. Madjid Nait Kaci

Said Abjaoui

Pour nous en parler et ouvrir également un débat avec la presse, le Forum du quotidien *DK News* a reçu hier comme invité M. Farid Mokhtari, président du syndicat des fonctionnaires de l'administration judiciaire. Thème choisi : «Le rôle des fonctionnaires de l'administration de la justice dans l'amélioration du service public».

Dans la continuité des mesures prises par le ministre de la Justice à l'effet d'alléger les procédures de constitution des dossiers et mener ainsi au succès la lutte contre la bureaucratie, le président du SFAJ explique l'importance des mesures ainsi prises et à prendre et a répondu à toutes les questions qui lui étaient posées dans ce sens par les nombreux membres de la presse nationale.

Le président place l'efficacité et la célérité comme valeurs qui fondent la débureaucratisation. On a emprunté dit-il, au secteur public les critères de son fonctionnement, à savoir efficacité, management, pour atteindre des objectifs avec rapidité et qualité d'exécution. Deux autres critères à intégrer sont l'écoute du justiciable et le contrôle.

La lutte contre la bureaucratie commence ainsi par une grande écoute de proximité, et intègre des nouvelles données. Les réformes du département ont commencé leur application en 1990.

Si on se réfère à la France, parce qu'il faut bien se comparer ou s'inspirer de l'expérience de son administration, la Commission européenne dresse un rapport tous les deux ans adressé à l'UE pour émettre des recommandations.



La France elle-même est classée 44^e sur 70 en matière de bureaucratie. Selon ceux qui ont établi ce classement, la France possède un système de gestion archaïque.

La justice dans le monde, dans tous les pays, comme dans le nôtre, est perfectible et a besoin de réformes à élaborer et à mettre en œuvre pour que le citoyen ait une confiance totale en sa justice. Elle s'adapte aux mutations que connaît le monde, l'évolution qualitative que connaît la filière de droit à l'université et l'encadrement de qualité de l'enseignement supérieur favorisent une projection optimiste du fonctionnement de la justice en Algérie.

Le président est revenu sur une mesure qui a été prise durant l'exercice 95/96 à savoir celle de l'instauration du guichet unique au niveau de la cour qui avait quand même assez facilité les démarches des citoyens.

Un accueil courtois est requis du personnel d'accueil qui sont généralement des hôtesses. Les agents d'accueil doivent être formés à toutes les procédures judiciaires pour qu'ils puissent remplir leurs fonctions d'information. Pour les hôtesses d'accueil, eu égard à nos traditions, nous revendiquons en tant que syndicat la mise à disposition de bureaux d'accueil.

L'information doit être compréhensible en simplifiant le vocabulaire pour le rendre plus accessible par les populations.

En tant que président du syndicat, celui-ci propose l'élaboration d'une charte nationale pour la bonne gouvernance dans les services publics y compris dans le secteur de la justice. Il propose également la création d'un ministère de la modernisation.



«Bonne gouvernance pour une justice forte, indépendante et de qualité»

« Participer activement à la modernisation de la justice algérienne et défendre les droits socioprofessionnels de ses travailleurs. » C'est ce qu'avait développé, le secrétaire général du syndicat national des fonctionnaires de l'administration de la justice, au printemps dernier.

O.Larbi

L'opportunité de son intervention au Forum de DK News est « la remise, ce 30 novembre, des propositions de chaque ministère en matière de lutte contre la bureaucratie. »

M. Mokhtari souhaite que ces propositions soient réellement appliquées à l'avenir.

Atteindre les buts fixés

La conférence du secrétaire général du SNAFAJ a pris la forme d'une présentation comparée des principes qui guident les nations modernes, les organisations continentales, les pays voisins de l'Algérie dans la recherche de l'organisation optimale pour une « justice équitable, de qualité, à l'écoute de l'usager et pratiquant un contrôle indépendant de son action ».

Pour plus de compréhension de la démarche de son syndicat, Farid Mokhtari a rappelé que « depuis les années 1970 et la grande crise financière qui les marquées, les administrations de service public dans le monde ont été confrontées à la réflexion sur les conduites à adopter pour que l'administration atteigne les buts qu'elle se fixe. Cette exigence a fait que l'on a adopté les méthodes de management des sociétés privées pour utiliser au mieux les moyens affectés à la fonction administrative, y compris les fonctionnaires. »

Systèmes et justice

Le système juridique algérien est un héritage du système français.

Les autorités françaises tiennent à ce système parce qu'il « fait partie du patrimoine immatériel français. Ce qui n'est pas le cas pour le nôtre ».

Ce patrimoine s'est trouvé en contradiction avec les conventions de l'Union européenne, notamment avec l'affaire de l'arrasement d'un bateau suspecté de transporter de la drogue par les forces espagnoles et françaises.

Cette affaire « Medvedev » s'est développée en 2 temps : d'abord, maintien de l'équipage sous surveillance dans les eaux internationales pendant 13 jours ; puis, emprisonné dès qu'il a mis pied sur la terre ferme à Brest. Ce qui pose la question de l'indépendance du magistrat du siège, de cour par rapport au parquet, au procureur.

L'arrêt de la cour européenne a ordonné la libération, car « le parquet général de Brest n'est pas reconnu



comme autorité judiciaire dans l'UE».

M. Mokhtari poursuit : « Robert Badinter est connu pour son réquisitoire pour l'abolition de la peine de mort en France, mais la plaidoirie était pour une modernisation du système juridique français.

Tous les gouvernements de ce pays ont essayé de moderniser le système. «Encore aujourd'hui, Christiane Taubira lance un débat national sur le système judiciaire français : 5 commissions sont en place qui regroupent des politiques, des intellectuels, des juristes et des citoyens pour évaluer la modernisation, l'équité, l'indépendance, la qualité et le contrôle de la justice».

En Afrique, il existe une Charte et des conventions africaines qui mettent l'accent sur tous ces aspects.

Au Maroc proche, le royaume a décidé en date du 12 septembre 2013 de l'élaboration d'une charte pour «la réforme de la justice», dont le point 6 a attiré l'attention du syndicaliste : «Moderniser l'organisation et renforcer sa gouvernance. Instaurer le poste de gestionnaire à distance. Développer les méthodes de gestion judiciaire».

En Tunisie, le débat est lancé.

La question du statut particulier

« Notre présence au Forum de DK News est claire : Nous lançons un SOS ».

« Le syndicat propose d'améliorer le service public, la prise en charge des doléances du citoyen. Pour cela : faire définitivement confiance à l'expertise algérienne en mettant à plat tous les sujets qui favorisent ou non, un bon fonctionnement de nos administrations. Nous n'éluderons pas que les conditions de vie et de travail des fonctionnaires pèsent sur l'exercice de leur mission.

Comment bien faire quand on est mal logé, mal rémunéré, mal noté, travaillant dans un cadre inadapté ? Débattre de l'indépendance de la justice en rapport avec l'étude l'article 32 qui stipule que le « ministre peut donner des ordres verbaux ou écrits » à l'autorité qui représente la société dans l'édifice juridique algérien. « L'indépendance de

la justice doit être la règle de la Cour suprême, le Conseil d'Etat à toutes les cours du système. La Cour suprême et le Conseil d'Etat ont obtenu d'être autonomes pour leur fonctionnement qui est inscrit au budget de l'Etat et non du ministère de la Justice. Une réelle indépendance de la justice suppose donc la séparation du positionnement supérieur du procureur de la République par rapport au juge. Là encore, rien de nouveau, puisqu'en 1998-1999, il était prévu la mise en place d'un secrétariat général au niveau des cours de justice chargé des finances, mais il n'a pas été suivi d'effet. »

La démarche syndicaliste de contribution à la modernisation et à l'efficacité du système est, en outre, de mettre la discipline, l'organisation et la motivation au cœur de la relation avec le justiciable qui ne doit plus avoir peur de la justice. Il faut en finir avec les archaïsmes : Simplifier le vocabulaire juridique, le rendre accessible aux parties concernées, mettre au contact des citoyens des personnes formées et au fait des procédures judiciaires, valoriser leur travail : les jeunes filles licenciées sont payées comme des agents d'accueil ! réduire les délais de jugement, assurer la gratuité des actions de justice comme cela est inscrit dans les droits des Algériens. »

« M. Farid Mokhtari est pour la modernisation du système judiciaire algérien, qui a réalisé des progrès, si non toutes propositions de modernisation n'auraient pas de valeur.

Les enjeux du management judiciaire sont : la réduction des délais ; la bonne gouvernance des cours et juridictions, la bonne gestion des dossiers judiciaires, la lisibilité».

L'autonomie des juges est le garant d'une justice équitable, neutre, impartiale.

Les fonctionnaires de justice ne demandent pas à interférer dans l'exercice de la justice, juste à en améliorer le fonctionnement.

Si les propositions des institutions exécutives correspondent au voeu du citoyen, le 30 novembre deviendrait une journée à célébrer. Attendons les actes.



Une charte nationale pour l'amélioration de la qualité du service public

Le président du Syndicat national des fonctionnaires de l'administration de la justice (SNAFAJ), Farid Mokhtari, a appelé samedi à Alger, à l'élaboration d'une charte nationale pour l'amélioration de la qualité du service public au niveau des structures relevant du secteur de la justice.

La mise en place d'une commission nationale composée d'experts pour l'élaboration d'une charte du service public est à même d'améliorer la qualité de ce service dans l'intérêt du citoyen, a indiqué M. Mokhtari qui intervenait lors d'une conférence au Forum DK News sur le rôle des fonctionnaires de l'administration de la Justice dans l'amélioration du service public.

Dans ce contexte, M. Mokhtari a préconisé que la charte prévoit un «système de notation» de façon à ce que chaque structure judiciaire soit notée en fonction de la qualité des prestations qu'elle dispense aux citoyens, appelant par la même à la «création d'une instance nationale chargée du contrôle de l'amélioration de la qualité du service public».

L'intervenant a appelé à faire la distinction entre l'action administrative et l'action judiciaire, précisant que les fonctionnaires administratifs au sein des juridictions relèvent du parquet, lequel relève du ministère de la Justice.

Les fonctionnaires administratifs devraient relever des présidents de cour ou de tribunal en consécration du principe d'indépendance de la justice, a-t-il ajouté rappelant que l'Etat algérien a été «pionnier» dans le monde en instaurant, dans les années 1990, un dispositif administratif géré par des «administrateurs» au niveau des juridictions, en ce sens que les magistrats sont des juristes ne disposant pas d'assez de connaissances en matière de «gestion» administrative qui en appelle davantage d'«efficacité, de contrôle et de transparence».

Cependant, la problématique s'est posée lorsque ce corps administratif est devenu dépendant du parquet et non des présidents de cour ou de tribunal, ce qui constitue une atteinte au «principe d'indépendance de la Justice», a-t-il ajouté.

L'Algérie a créé en 2000 un «Secrétariat général» au niveau des juridictions chargé de la gestion de leurs budgets, a poursuivi M. Mokhtari rappelant que les fonctionnaires administratifs «ont pu depuis réaliser d'importants acquis au niveau des structures relevant du secteur de la Justice dans le cadre de l'amélioration du service public, notamment en ce qui concerne la facilitation des procédures d'octroi de différents documents tels le certificat de nationalité et le casier judiciaire».

Il s'est, également, félicité des acquis réalisés au niveau de la Cour suprême et du Conseil d'Etat «où la Justice a réalisé son indépendance financière et administrative» rappelant que le budget de ces deux instances «est puisé de celui de l'Etat et non de celui alloué au ministère de la Justice».

«Cette indépendance financière et administrative n'est pas encore acquise au niveau des tribunaux et cours de justice», a-t-il conclu.

APS

BORDJ EL KIFFAN

Une épouse presque parfaite

Madjid vit en France, alors qu'épouse et enfants sont au pays. Radia, absorbée par les maintes tâches ménagères, ne sait plus où donner de la tête. A cela s'ajoutent les cris de ses enfants turbulents et plein de vie. L'aîné, Hamid, est âgé de 13 ans et le plus jeune, Samir, lui en a à peine 3... Radia est très jolie femme qui accorde beaucoup d'importance à son physique.

A.Ferrag

D'ailleurs, son entourage a du mal à croire qu'elle ait pu éfanter un aussi grand nombre de bambins, tous aussi mignons les uns que les autres.

Elle s'en occupe merveilleusement bien, car elle sait aussi être à la hauteur d'une responsabilité difficile à assumer par moment, surtout lorsqu'un mari vient à manquer au sein d'une famille.

En effet, depuis plusieurs années, Radia vit seule avec ses enfants, car son époux a décidé de vivre en France pour leur assurer une vie décente.

Madjid a une entière confiance en sa femme. Il ne lui viendrait jamais à l'esprit qu'elle puisse le trahir car il est sûr d'avoir choisi la bonne épouse et la bonne mère.

Avant d'entreprendre son long voyage, Fatima, sa défunte mère, lui avait fait un étrange présage :

-Mon fils, pourquoi pars-tu vivre sous d'autres ciels alors que tu es heureux ici ?

-Mère, je veux partir pour gagner beaucoup d'argent et subvenir aux besoins de ma petite famille !

-Définitivement ?

-Bien sûr que non ! Je viendrais pour les fêtes et les grandes vacances.

-Tu as pensé à Radia ?

-Bah, Radia est jeune femme humble. C'est une battante. Elle saura s'accommoder à sa nouvelle vie sans ma présence à ses côtés.

-Je ne veux pas parler de cela, mon fils !

-A quoi fais-tu allusion, alors ?

-Une femme jeune et belle est souvent esclave de la tentation ! A ta place, je ne lui ferai pas autant confiance, le dialleur pourraît la tenter et un drame peut s'ensuivre.

-Voilà que tu recommandes à exagérer et à dramatiser des situations qui n'ont pourtant pas lieu d'exister.

-Je ne fais que te mettre en garde.

-Pour la dernière fois, mère, je n'ai jamais douté de la noblesse de ma femme et je n'en douterais probablement jamais.

-Mon pauvre enfant, tu ne sais pas de quoi sont capables les femmes abandonnées à leur sort.

-Je n'abandonne pas Radia ! Je lui assure un avenir meilleur en allant travailler en France. Elle m'attendra en s'occupant dignement des enfants.

-Un jour, tu regretteras ce choix. Rappelle-moi l'histoire bouleversante de mon cousin Rachid. En rentrant d'Angleterre, il n'a trouvé ni maison ni femme ni enfants. Nabila a tout vendu et elle a disparu dans la nature, en emmenant les gosses.

-Où est-elle allée ?

-Personne ne sait vraiment, mais certaines langues disent qu'elle est allée rejoindre son amant. Rachid n'a plus eu de ses nouvelles ni celles de ses enfants.

-A-t-il survécu à ce malheur ?

J'imagine que non !

-Il est décédé d'une tumeur quelques années plus tard. -Quel rapport existe-t-il entre Bachid et moi ?

-Lui aussi avait une confiance aveugle en son épouse. Il ne permettait à quiconque de la tourmenter. Il l'aimait plus que tout au monde.

Pourtant, elle n'a pas hésité à le détruire, cette fille.

-Radia est bien loin de ressembler à Nabila. C'est une femme affectueuse, tendre, honnête et digne. Je crois que tu es bien placée pour le savoir !

-Je reconnais que ta femme ne m'a jamais importunée et qu'elle s'est toujours montrée agréable avec moi, mais je ne démords pas mon avis.

-C'est-à-dire qu'il faut être fou pour partir travailler à l'étranger en abandonnant à son sort une femme aussi attirante que la tienne. Quand bien même serait-elle honnête, les hommes ne la laisseront pas tranquille.

-Peu importe ton avis, j'aime Radia et je lui fais entièrement confiance.

Cependant, sa mère le met en garde contre sa femme, trop belle pour rester seule, lui dit-elle. Resté seul, Madjid se rémembre à ce que vient de lui dire Fatima. Il est vrai que la pauvre vieille a toujours fait preuve d'une imagination débordante, surtout lorsqu'il était question de l'une de ses belles-filles. Elle ne tolérait pas le départ précipité de son jeune fils, selon elle, il commettait la plus grosse erreur de sa vie et si lui avait une entière confiance en son épouse, elle, en revanche, était convaincue que Radia n'était pas aussi honnête qu'elle le faisait croire à son entourage. D'ailleurs, un jour en rentrant du marché, quelle ne fut la surprise de Fatima lorsqu'à quelques mètres d'elle, elle voit Radia à bord d'un véhicule conduit par un homme qui lui était totalement étranger. La vieille dame n'en parle, cependant, à personne, mais quelques jours plus tard, elle rend visite à sa belle-fille dans le but de lui faire des remontrances et d'exiger des explications. Cette dernière, comme à l'accoutumée, l'accueille



avec un large sourire : Yemma, quelle bonne surprise ! Cela fait si longtemps que tu ne mets plus les pieds chez moi ! Je suis contente que tu te sois enfin décidée à venir !

-Avec mes rhumatismes, il m'est devenu si pénible de me déplacer.

Madjid est-il là ?

-Non, il n'est pas encore rentré du travail.

-Et les enfants ?

-Eux aussi sont encore à l'école, quant aux trois derniers, ils font une petite sieste.

-Très bien ! En vérité, c'est à toi que je voulais parler.

-A quel propos ?

-A propos de ton comportement que je trouve inadmissible, ma fille.

-Mais qu'ai-je fait qui puisse être inadmissible ?

-Allons, allons, ne fais pas l'idiot !

Qui est cet homme avec qui tu te baladas hier, à bord d'une belle voiture ?

-Je ne sais pas de quoi tu veux parler ! Hier, je ne suis même pas sortie.

-Ma fille, tu caches bien ton jeu, mais moi tu n'arriveras pas à me duper.

-Je ne comprends rien à ton charabia ! Tu te montres souvent désobligante avec moi, alors que je fais mon possible pour être à la hauteur de ton estime.

-Tu n'auras jamais mon estime, les femmes impures telles que toi ne méritent que mépris et châtiment.

In sensible, la vieille dame continue de lui asséner des insultes au visage.

Mon fils est fou ! Il prévoit de quitter le pays dans quelques semaines, et il ne sait pas qu'il laisse derrière lui une femme indigne de sa confiance.

-Tu exagères ! De toutes les manières, quoi que je dise et quoi que je fasse, ton opinion sur ma personne sera la même.

-Tu ne veux pas dire qui est cet inconnu ?

-Je te répète encore que tes accusations sont infondées !

-Tant pis pour toi ! J'attendrai ton mari et je lui raconterai tout.

La vieille dame s'installe dans la chambre d'invités et attend le retour de son fils impatiemment. Dès qu'elle le voit, elle arbore une mine défaite :

-Bois-roux mère, quel bon vent t'amène ?

-Rien de bon mon fils ! Au début je ne voulais pas t'importuner avec cette histoire, mais puisque ta femme est têtue, je vais t'en parler.

-Qu'y-a-t-il ? Vas-y, parle...

-Hier, en sortant du marché, mon regard a été attiré par une forte balle voiture, puis, tout à coup, j'ai vu Radia à bord aux côtés d'un très bel homme. Aujourd'hui, alors que je suis venue lui en parler, elle s'est montrée offensée et m'a traitée de menteuse.

-Je ne t'ai pas traitée de menteuse.

-Je t'ai seulement dit que par moments, tu exagérais ! Dis-lui Madjid, qu'hier je suis retournée toute la journée à la maison !

-Mère, tu as dû avoir une vision ou c'est ta vue te joue des tours.

-Voilà que tu te défends ! puisque je te dis que je l'ai vue de mes propres yeux, comme je te vois à l'instant.

-Mère, calme-toi ! C'est impossible ! Hier, Radia, les enfants et moi, sommes restés toute la journée ensemble.

-Mon pauvre fils ! voilà qu'à présent, tu te défends ! Libre à toi, mais je t'interdis de venir frapper à ma porte le jour où tu viens sous ton vrai visage. Ta femme est perfide, et si elle arrive à tromper aussi facilement son monde, moi, elle ne me dupera pas !

-Je ne suis pas née de la dernière pluie !

-Tu te trompes énormément sur ma personne ! c'est dommage.

-Mère, Radia est ma femme, je l'aime et je la respecte, quoi que tu inventes ! Si c'est pour créer des ennuis, je te prie de ne plus mettre les pieds chez nous et ne plus nous importuner ! »

Sur ce, Fatima quitte la maison en claquant la porte.

C'est le grand départ. Il ne reste plus que trois jours et Madjid sera loin de sa famille. Bien sûr, il va leur rendre visite à chaque fois qu'il le pourra...

Il en fait la promesse à Radia et à son fils ainé, Hamid, âgé de 13 ans.

-Désormais, tu seras l'homme de la maison ! Est-ce que je peux compter sur toi, mon grand ?

-Oui, papa ! Je ferai exactement comme toi. Je gardera un œil sur tout et puis j'aiderai maman et je lui serai obéissant. Tu pourras partir tranquillement !

-Voilà que tu parles comme un homme. Je suis fier de toi. Tu t'occuperas aussi de tes frères et sœurs, n'est-ce pas ?

-Parfaitement, je leur apprendrai à lire, à écrire, à se broser les dents et je veillerai à ce qu'ils aient une éducation des plus exemplaires !

-Tu veux que j'ai raison d'être fier de toi !

-Papa, nous écrirons-tu ?

-Bien sûr, je voudrais que ce soit toi qui lisnes mon courrier. N'oublie pas que s'il arrive quoi que ce soit, tu m'écriras immédiatement et je rentrerai, d'accord ?

-D'accord, papa, on pensera tout le temps à toi.

-Moi aussi : je penserai à vous tous, je vous aime tellement !

En son for intérieur, Madjid a envie de pleurer, mais il ne le fait pas afin de ne pas inquiéter les siens. Il est réellement fier de son fils ainé.

Hamid est si mür, si intelligent pour son âge. Il a toujours été un enfant précoce. Madjid sait que désormais, il pourra compter sur lui les yeux fermés.

Quelques coups à la porte arrachent Madjid à ses pensées. Quand il l'ouvre, le regard abattu de son frère Mohamed l'alerte :

-Tantpis que passe t-il ?

-Un malheur, mon frère, un grand malheur, notre vieille mère n'est plus de ce monde ! Elle a succombé à une crise cardiaque. Venez vite, nous vous attendons à la villa !

-Mais comment cela est-ce possible ? Il y a une semaine, elle se portait comme un charme.

-Personne ne peut rien contre la volonté de Dieu. Une crise cardiaque ne prévient malheureusement jamais !

-Malheureusement, comme tu le dis !

Après l'enterrement de Fatima, Madjid, à son tour, fait ses adieux à sa famille. La veille de son départ, il a eu une longue discussion avec sa jeune épouse, émue et triste :

-Je trouve que tu es bien courageuse en acceptant de assumer la lourde responsabilité que je te confie.

-C'est avec amour que je le fais.

N'oublie pas que nous nous sommes unis pour le meilleur et pour le pire.

Tu pars pour nous construire un bel avenir. Je n'ai pas le droit de briser tes ambitions et tes rêves même si au fond, et Dieu seul le sait, combien tu vas me manquer, combien je t'aime...

-Tu es tellement belle que quand je pose mes yeux sur toi, il me vient à l'idée d'abandonner mon projet. Comment pourrais-je survivre loin de toi ? Et si jamais un jour, tu décidais de me quitter pour un autre ?

-Tu ne me fais donc pas confiance ?

-Au contraire, s'il y a une personne au monde qui n'a jamais eu à douter de toi, c'est bien moi. Je te connais assez pour savoir que tu es une perle précieuse.

-Même lorsque ta défunte mère m'accusait du pire ?

-Ma pauvre mère a, de tout temps, tout exagéré. Je t'aime et je pars le cœur lourd.

-De quoi as-tu peur alors ?

•••

•••

-Des mauvaises langues.

Les gens sont souvent si méchants qu'ils ne reculent devant rien pour briser un foyer. Et puis, après mon départ, il y aura assurément des hommes qui vont te tourner autour, tu es si désirable !

-Mais soir sûr que je n'appartiens qu'à toi. Tu es et tu seras mon unique amour.

-Et les enfants, tu arriveras à assumer la responsabilité toute seule ?

-Nos huit enfants sont si sages qu'il faut peu d'efforts pour les râper à l'ordre. Et puis, Hamid est déjà un drôle de petit homme... l'autre jour, il m'a interdit de me mettre au balcon sous prétexte que des hommes de tenaient à l'entrée de la villa et jouaient aux cartes. Tu vois que tu me laisses entre de bonnes mains.

Madjid et Radia rient aux éclats, cependant qu'une tristesse foudroyante leur étreint le cœur.

À l'aube, Madjid quitte Bordj El Kiffan, sa famille et ses amis avec dans le cœur une indescriptible nostalgie et les yeux larmoyants. L'année prochaine, il viendra pour les vacances d'hiver et il ramènera de belles choses à Radia et à ses huit bambins... Il se fait la promesse de travailler dur et de leur assurer un avenir radieux.

Les mois passent à une vitesse vertigineuse, Madjid a laissé un immense vide aussi bien dans le quartier où il était estimé de tous, que dans sa famille. Les petits le réclament souvent, mais Radia s'en occupe si bien que, petit à petit, ils se font à son absence...

Cependant, Hamid est de plus en plus inquiet et la cause de ses tourments n'est autre que sa mère. Il trouve que son comportement était étrange.

En effet, cette dernière s'absente parfois durant de longues heures, et elle sort toujours bien coiffée, maquillée et coquette. Hamid, du haut de ses 13 ans, se pose bien des questions qui demeurent, hélas sans réponse. Un autre fait étrange le préoccupe : Radia et ses huit enfants partagent la même chambre. Tard dans la nuit, la jeune maman quitte la pièce et prend soin d'enfermer ses gosses à clé.

Ce n'est qu'à l'aube qu'elle réapparaît, vêtue de ses plus belles tenues de nuit et toujours agréablement parfumée.

Si Samir, Nadia, Ali, Sabrina, Nassima, Sara et Hind n'ont rien remarqué, Hamid, lui, se pose des questions et se met à épier sa mère de très près.

Son père ne lui avait-il pas recommandé de garder un œil sur tout ?

Un soir, alors que sa mère s'apprétait à quitter la chambre, il se réveille et lui demande sur ton innocent :

-Où vas-tu maman ?

-Je vais dans la pièce à côté, j'ai beaucoup de linge à repasser.

-Est-ce que je peux venir t'aider ?

-Non ! Il n'en est pas question. Je me débrouillerai très bien toute seule, rends-toi, il se fait tard.

-Mais tu n'as pas besoin de t'habiller et de remaquiller ainsi pour repasser du linge !

-Hamid, pas de remarques désobligeantes s'il te plaît ! Bonne nuit.

Chaque soir, les mêmes scènes se répètent. Un soir, Hamid, de plus en plus curieux, a la judicieuze idée d'ôter la clé de serrure et de la chercher sous son oreiller ; ainsi il pourra suivre sa mère et percer enfin ce grand mystère. A minuit, Radia fouille de fond en comble la pièce à la recherche de la clé « Mais où ai-je pu la mettre ? », se demande t-elle impatiente ? Fatiguée, elle sort enfin de la chambre après avoir pris la peine de s'assurer que les enfants dorment à poings fermés.

En effet, tous dorment, sauf Hamid, qui simule l'endormissement.

Une dizaine de minutes plus tard, il sort à pas de loup dans la cour et se rue jusqu'à la pièce qui laisse filtrer une douce lumière et d'où des murmures et des éclats de rire lui parviennent.

Avec une inouïe discréction, le garçonnet entrouvre la porte et a droit à un spectacle foudroyant.

Sa mère trompe son père et ceci sous son propre toit. Il retourne dans la chambre et pleure toutes les larmes de son corps avant de sombrer dans un profond sommeil peuplé de terrifiants cauchemars.

Le jeune garçon ne perd pas son temps. Il entreprend d'écrire une longue lettre à son père et il parle sans détours de l'infidélité de Radia.

La réponse à sa lettre ne tarde pas à arriver : « Mon fils, j'ai été ému en te lisant. Je rentre de suite, mais ne dis à personne que je viens. Ta mère mérite la mort. Je la tuerai de mes propres mains. Le 30 de ce mois de mai 2011, à minuit, ouvre-moi le portail de la villa, je ferai le nécessaire pour laver l'honneur de la famille.

Déchirer cette lettre et garder le silence. »

Le jour et l'heure prévus, Madjid arpente le chemin sinuex qui mène à sa vieille maison. Il est arrivé depuis deux jours et il a pris soin de louer une chambre à l'hôtel. Il n'en est pas sorti pour ne pas se faire remarquer. Minuit, le grand portail s'ouvre et la frêle silhouette de Hamid apparaît.

Il s'agrippe à son père :

-Papa ! Cher papa ! si tu savais comme j'ai mal !

-Chut, tu vas réveiller tout le monde, mon petit. Où est ta mère ?

-Elle est avec son amant dans la pièce à côté.

-Parfait ! Toi, rejoins tes frères et sœurs et tout ce qui va se passer ce soir doit rester un secret entre nous.

Tu ne diras rien à personne. Juré ?

-Juré, papa.

-Madjid, effondré, frappe quelques coups à la porte des deux amants surpris. Pensez qu'il s'agitait de l'un de ses enfants en bas âge, Radia ouvre en toute confiance. A ce moment précis, Madjid sort son poignard et l'égorge sur la pas de la porte, alors que son amant la fuite.

-Radia, tu n'as que ce que tu mérites !

L'enquête n'aboutit à aucun résultat et n'identifie aucun suspect. Qui pourrait en vouloir à une jeune femme au foyer ? Cependant, un fait va bouleverser le plan de Madjid qui fut arrêté en l'espace de quelques semaines, alors qu'il se trouvait en France.

Toufik, l'amant de la défunte, connaît très bien l'assassin puisqu'il habitait le quartier et il ne put se résoudre au silence face à une telle tragédie. Lors de son procès, le mois de novembre 2013, Madjid avoue les faits retenus contre lui, mais il avoue ne pas regretter son geste.

« La défunte était une traîtresse qui avait trompé son monde pendant longtemps », dit-il.

Au terme du procès, Madjid est condamné à 15 ans de prison ferme pour meurtre avec prémeditation.

ACCIDENTS DOMESTIQUES

Une task force pour lutter contre les dangers du monoxyde de carbone

Invisible, le monoxyde de carbone (CO) a failli tuer six personnes samedi dernier à Tissemsilt avec l'actuelle vague de froid qui traverse le pays. Depuis le 1^{er} janvier dernier, 231 personnes sont mortes en inhalant ce gaz tueur, dégagé par des appareils de chauffage défectueux.



Suffisant pour la mise en place d'une véritable «task force» par les différents ministères (Santé, Intérieur, Commerce, Energie) pour circonscrire ce phénomène, du moins le prévenir et limiter au maximum les risques d'accidents. A Sidi Bel-Abbès, M. Mustapha Benbada avait lundi dernier décliné le plan de bataille de son ministère pour lutter contre ce phénomène qui coûte la vie chaque année en moyenne à plus de 200 personnes, avec une facture très lourde pour la collectivité nationale : hospitalisation de milliers de blessés, surconsommation d'énergie électrique, mobilisation des moyens de la Protection civile et des différents corps de sécurité.

L'entrée frauduleuse ou les non déclarations douanières des appareils de chauffage non conforme ou de contrefaçon au code égalitaire de la presse nationale, le ton est donné pour faire respecter et d'appliquer la loi de 2009 sur la protection du consommateur, et de prévenir les accidents domestiques provoqués notamment par des appareils de chauffage public.

Trop c'est trop

C'est en quelque sorte le nombré élevé de décès à fin septembre dernier, 231 contre 397 en 2012, ainsi que le coût social et économique de ce fléau qui a cette année obligé le ministère du commerce à revoir son plan de bataille contre l'entrée sur le marché national de l'électro-ménager d'appareils de chauffage défectueux ou non répondant pas aux normes.

Ce plan de bataille du département de M. Benbada se décline en deux volets : agir en amont en établissant un contrôle rigoureux de la conformité des appareils de chauffage importés, et obliger en aval les importateurs et revendeurs de ce type d'appareils à fournir toutes les informations au consommateur.

Une avancée en matière d'étiquetage et de conformité des produits et autres appareils de chauffage qui est assurée par la promulgation du décret exécutif n° 13-327 de septembre 2013, qui fixe les conditions et modalités d'application en matière de garantie de la marchandise et des services.

En fait, ce décret oblige tout intervenant de livrer une marchandise conforme au contrat de vente et à assumer ses responsabilités en cas d'anomalies relevées à la réception du produit ou de la prestation. Un autre décret n° 13-328 a également été promulgué en sep-

tembre 2013, pour fixer les conditions et modalités d'agrément des laboratoires pour la protection du consommateur et la répression de la fraude. Le ministre du Commerce a également annoncé la mise en application d'un autre décret sur l'information du consommateur sur les produits électroménagers notamment. Ces textes sont considérés comme des mesures pratiques visant à garantir la protection du consommateur dans la perspective de l'ouverture du marché algérien dans le cadre des différents accords commerciaux (GZALE, Accord d'association avec l'UE, ...).

Au ministère du Commerce, ces différentes mesures de protection du consommateur et de lutte contre l'importation d'appareils de chauffage «tueurs» selon des commentaires de la presse nationale, le ton est donné pour faire respecter et d'appliquer la loi de 2009 sur la protection du consommateur, et de prévenir les accidents domestiques provoqués notamment par des appareils de chauffage.

Actuellement, quelque 40.000 appareils de chauffage de tous types sont bloqués au niveau de plusieurs ports du pays, selon le ministre du commerce. Lors de sa visite lundi dernier à Sidi Bel-Abbès, il a annoncé que plus de 40.000 appareils de chauffage répartis sur 18 containers sont bloqués actuellement aux ports du pays pour non conformité aux normes de sécurité.

Ces appareils de chauffage «ne sont pas conformes aux critères en vigueur dans le pays», a-t-il dit. «Ces mesures entrent dans le cadre des efforts des pouvoirs publics pour la protection de la santé et la sécurité des consommateurs», a-t-il précisé.

Au port d'Alger, «plusieurs containers contenant des centaines d'appareils de chauffage sont actuellement bloqués», a indiqué à l'APS un travailleur de l'EPA. «Une quantité incroyable d'appareils de chauffage est bloquée au port», a ajouté la même source sous couvert d'anonymat.

Polluant majeur

Par ailleurs, depuis le début du mois de novembre, des campagnes d'information contre la

menace des appareils de chauffage de mauvaise qualité et les accidents domestiques sont menées au niveau de plusieurs wilayas du pays.

A Tebessa, Médéa, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Tizi Ouzou, et d'autres wilayas, les services de la santé, de la protection civile et des directions locales du commerce organisent des campagnes d'information ciblant des appareils de chauffage au gaz butane, au gaz naturel, à l'énergie électrique ou au fuel de mauvaise qualité ou contrefaçons, à l'origine des accidents domestiques.

Selon la direction générale de la Protection civile, ses différentes unités ont effectué en 2012 près de 452.000 interventions liées aux accidents domestiques, alors que durant les neuf premiers mois de cette année, les mêmes services ont déjà comptabilisé plus de 335.000 interventions.

A fin septembre dernier, les services de la protection civile ont recensé 231 décès contre 397 en 2012 dans des accidents domestiques provoqués par des appareils de chauffage défectueux, et leur mauvaise utilisation, selon la protection civile. En outre, plus de 2.253 personnes qui avaient inhalé du monoxyde de carbone ont été sauvees à fin septembre dernier contre 3.871 en 2012.

En outre, il est le premier responsable des décès par intoxication dans le monde. En France, sa fréquence d'apparition est de 6.000 à 8.000 cas par an, dont 300 décès en 2006.

Le monoxyde de carbone, responsable de dizaines de milliers de morts annuellement dans le monde, est également pointé du doigt par les scientifiques comme étant un polluant majeur de la planète.

Plus grave, il est impliqué, selon les écologistes, dans la pollution atmosphérique, car il est émis en grandes quantités par les incendies de forêt, et de manière moins apparente par les centaines de millions de chaudières et moteurs thermiques dans le monde. Il est ainsi un des responsables du dérèglement climatique, selon les mêmes meilleurs scientifiques.

TISSEMSILT

Création de plus de 32 230 emplois depuis janvier 2013

Les mécanismes de soutien à l'emploi et les programmes de développement dont a bénéficié la wilaya de Tissemsilt ont permis de générer 32 236 nouveaux postes d'emploi dont 7 320 emplois permanents durant les dix mois écoulés de l'année en cours. Quelque 4 720 postes d'emploi ont été créés à la faveur des dispositifs Angem, Cnac et Ansej.

**OULD SIDI AMAR**

Les entreprises activant dans la région ont généré également 24 616 postes d'emploi temporaires surtout en bâtiment, travaux publics, hydraulique, énergie et mines. Pour sa part, la direction de la Fonction publique a généré 1 300 postes d'emploi permanents dans des administrations publiques, selon la même source.

La direction de wilaya de l'emploi prévoit une hausse du nombre d'emplois créés dans la wilaya à l'horizon 2014, à la faveur de la concrétisation de plusieurs projets de développement

prévus au titre du quinquennat en cours dont la ligne ferroviaire Boughezoul-Tissemsilt-Tiaret, les voies de doublement Khemis Miliana-Tissemsilt, l'autoroute reliant le port de Ténès à Tissemsilt, le projet de construction de 21 000 logements de différents programmes et autres opérations en hydraulique, agriculture, forêts et jeunesse et sports.

La direction de l'emploi œuvre à la création d'un grand nombre de postes de travail pour les jeunes à travers un programme en élaboration s'étalant sur les cinq prochaines années et portant sur la promotion de la culture entrepreneuriale chez les jeunes par le biais de

dispositifs de soutien à l'emploi, la signature de conventions de partenariat avec des entreprises économiques et des structures publiques, la création d'une banque de données sur le marché de l'emploi local et l'activation du travail de la commission de wilaya de promotion de l'emploi.

La stratégie de la direction de l'emploi de la wilaya de Tissemsilt s'appuie sur la collaboration avec l'ensemble de ces organismes créés par l'Etat pour soutenir l'emploi et l'orientation des jeunes vers la création d'entreprises répondant aux besoins de la wilaya, notamment en ce qui concerne le secteur de l'agriculture et du bâtiment.

GHARDAIA

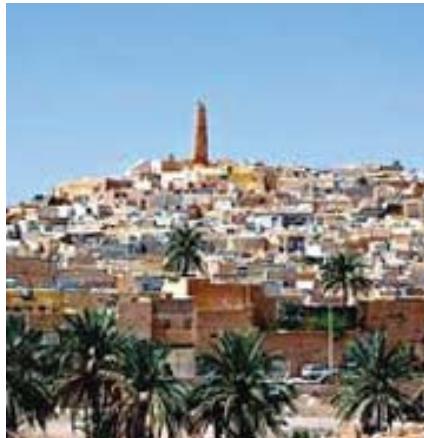
Plaidoyer pour la mise en place d'une institution académique de tamazight

La mise en place d'une institution académique, dotée d'une autorité scientifique de tamazight, a été vivement recommandée hier à Ghardaïa à l'issue d'un colloque consacré à la thématique de néologie, les corpus informatisés et les processus d'élaboration des langues de moindre diffusion.

Les participants ont préconisé la conception et l'élaboration de dictionnaires scientifiques et scolaires de la langue amazighe, la gestion de la variation lexicale, les aspects iconiques ainsi que la grammaire amazighe.

Le déclatement des unités de recherches dans différentes régions du pays au parlé tamazight a été également prôné lors de la rencontre, afin d'enrichir à partir du terrain le lexique linguistique et d'engager une réflexion scientifique sur l'importance d'asseoir une méthodologie en vue de promouvoir tamazight.

Organisé par le Centre national pédagogique pour l'enseignement de tamazight (CNPET), en collaboration avec le ministère de l'Education nationale, le colloque a réuni une pléiade de professeurs, linguistes et chercheurs universitaires algériens et étrangers qui ont examiné l'état des lieux, les contraintes pédagogiques et les moyens de promotion de l'enseignement de tamazight. Ce colloque constitue un es-



pace de dialogue et d'échange scientifique d'expérience en matière de préservation et de promotion des langues de moindre diffusion, a souligné M. Abderrezak Dourari, directeur du CNEPT, précisant que cette rencontre vise à trouver les moyens et méthodes scientifiques susceptibles de promouvoir tamazight sur tous les plans, en tenant compte de l'évolution scientifique et technique.

Cette rencontre «permet à nos enseignants et professeurs algériens d'acquérir les méthodologies pour déculper les capacités de production dans le domaine de la langue permettant de confectionner un dictionnaire sco-

laire et scientifique selon les normes mondiales», a-t-il fait savoir.

Les chercheurs et universitaires doivent fédérer leurs recherches sur tamazight à travers l'organisation de rencontres périodiques et la création d'unités de recherche dans différentes régions, a estimé M. Dourari. Selon le directeur du CNEPT, ce colloque est l'occasion aussi pour faire le point sur l'expérience de l'enseignement de la langue amazighe, intégrée en 1997 dans le système éducatif national, d'évaluer les résultats et d'améliorer la qualité de l'enseignement de tamazight dans les écoles.

Cette manifestation a été

marquée par la présentation d'exposés portant sur les thématiques de «la néologie et la rédaction scientifique en tamazight», «la création lexicale en besoins d'expression», «la néologie dans la construction identitaire» et «le marché linguistique algérien et la demande néologique».

Les intervenants ont déploré les contraintes pédagogiques et le manque de moyens pour la promotion de l'enseignement de tamazight, rappelant la nécessité d'accorder un intérêt particulier à l'enseignement ainsi qu'à la diffusion de cette langue considérée comme un enrichissement de la culture nationale.

Mettant en relief les dimensions historiques, culturelles et socioéconomiques de la culture amazighe, les participants ont exhorté les citoyens à participer à l'enrichissement lexical et linguistique de cette langue.

En marge de ce colloque de deux jours, des rencontres avec les «azzaba» (dignitaires religieux dans l'organisation ancestrale de la société du M'zab) ont été organisées pour permettre aux participants de ce colloque de prendre connaissance de l'organisation sociale et de la sociologie de la région.

APS

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Les employés de l'EMBAG poursuivent leur débrayage

Mouad B.

Des ouvriers de l'Entreprise nationale de l'emballage et des arts graphiques (Embag), de Bordj Bou-Arréridj, observent, depuis dimanche dernier, une grève. Ils réclament une augmentation des salaires et dénoncent la démission de leurs représentants syndicaux.

Jeudi dernier, les employés ont quitté leurs ateliers pour se tenir devant le portail afin d'interpeller l'opinion et les pouvoirs publics quant à la légitimité de leur demande d'augmentation des salaires. Les grévistes qui menacent de faire un autre pas vers la rue, réclament aussi un dialogue direct avec le P-DG du groupe.

Un prix vert pour les 5 meilleurs quartiers

«La lutte contre l'insalubrité est l'affaire de tous». La propreté est la première image qu'une ville offre à ses habitants et à ses visiteurs. Fidèle à ses objectifs en matière de protection du citoyen, de ses biens et de son environnement, la sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arréridj, met un point d'honneur à agir concrètement dans ce domaine et vient de lancer en plus d'une campagne de sensibilisation auprès de tous les Bordjiens, un concours des 5 quartiers les plus propres au niveau local et la participation au concours national du quartier le plus propre initié par la DGSN.

Une réunion a été organisée, jeudi dernier, au niveau de la sûreté de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj avec le chef de sûreté, les cadres de la SW et des représentants des quartiers.

Le message ? Si à Bordj Bou-Arréridj, le cadre de vie est naturellement exceptionnel, chacun doit bien prendre conscience qu'il est nécessaire de le préserver et l'embellir.

Faire de Bordj Bou-Arréridj et de ses villes toujours plus agréables à vivre : telle est la mission à laquelle s'attachent quotidiennement les services de la police de l'urbanisme et de l'environnement afin d'offrir aux Bordjiens et aux visiteurs une qualité de vie à la fois propre et soignée, dans un environnement accueillant.

Hors, les artères de la ville de Bordj Bou-Arréridj sont confondues à un dépotoir d'ordures ménagères. Il est de coutume à Bordj Bou-Arréridj de voir des mégots de cigarette joncher le sol, des déchets agrémenter les pelouses d'un parc, des déjections canines fleurir sur les trottoirs ou encore des tessons de bouteilles garnir dangereusement la chaussée, les aires de jeux pour enfants...

Des tonnes de sables, et d'agrégats confondus à des ordures sont constatées aux bas de la chaussée. Si on longe les routes des quatre entrées de la ville, l'insalubrité est criante. Dans les cités, c'est une autre forme d'insalubrité. Des ordures ménagères sont versées aux bas des chaussées sous les yeux impuissants des riverains. Les habitants sont intoxiqués par les odeurs nauséabondes que dégagent les tas d'immondices. Dans certaines rues, la population fait face à un calvaire dû aux eaux stagnantes qui règnent presque en permanence le long de l'année et des nids-de-poules un peu partout. Toutes ces incivilités, dues au comportement de quelques-uns, n'ont pas à être supportées par la majorité des Bordjiens. Elles gâchent la vie quotidienne et ternissent l'image de la ville. Il suffirait pourtant que chacun respecte les règles de vie commune pour que les Bordjiens continuent de vivre dans un cadre agréable.

«Ce concours est une manière d'encourager les actions entreprises par les autorités sur la salubrité et d'inciter les populations à mener des activités d'entretien, de désherbage, de balayage et de nettoyage de leurs quartiers respectifs», dira le chef de sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire M'hamed Bouralia. «L'Etat met en œuvre des moyens importants, humains et matériels, pour que cessent ces manquements aux règles élémentaires de savoir-vivre. Mais il a besoin du concours de chacun pour que Bordj Bou-Arréridj demeure une ville où il fait bon vivre pour tous», ajoute-t-il.

TAMANRASSET**Un riche potentiel culturel et artistique en attente d'infrastructures**

Avec de jeunes musiciens portés sur l'Assouf à tous les coins de rue et un nombre important de musiques et danses traditionnelles, qui ne sortent de l'espace privé qu'en de rares occasions, Tamanrasset manque cruellement, pour l'heure, d'infrastructures nécessaires à l'exploitation de ce riche potentiel culturel.

La capitale de l'Ahaggar - terre d'accueil des «Ishumar» (chômeurs musiciens) qui a vu naître Tinariwen, un groupe malien aujourd'hui mondialement connu, et des défenseurs de l'Imzad et du Tindé (deux traditions musicales ancestrales), et du folklore comme «Jakni» - ne compte à l'heure actuelle qu'un théâtre communal de plein air et une maison de la culture dotée du minimum vital.

Faute d'infrastructures propres à l'espace culturel, le potentiel que recèle cette immense région saharienne reste invisible, si ce n'est une fois l'an, en novembre, à l'occasion du Festival international des arts de l'Ahaggar (Fiataa) ou encore le Festival national de musique Amazigh, une autre manifestation à la périodicité annuelle.

Les activités du Fiataa (musique, danse, théâtre et cinéma), très attendu par le public, puissent dans les légendes locales, l'art rupestre et le folklore targui, matière première pour du théâtre ou du cinéma expérimental, révélant ainsi la nécessité d'avoir un espace abritant ce genre d'activités et des ateliers de formations intensifs.

Un théâtre régional pour Tamanrasset, un projet porté depuis plus de dix ans par des comédiens et metteurs en scène amateurs, serait «en cours de finalisation après un premier appel d'offre infructueux», selon le directeur de la culture de la wilaya Karim Arib.

L'espacé cinéma du Fiataa qui se tient, tant bien que mal, chaque année sous un chapiteau et dans des conditions de projection inappropriées, représente



«l'une des rares occasions pour la population d'assister à des projections de films malgré la possibilité de projeter en plein air», ont relevé des habitués de l'événement.

Face à ces insuffisances, les responsables locaux de la culture ont évoqué plusieurs projets actuellement «en cours ou à l'étude», à savoir un théâtre de verdure de 4 000 places, la réhabilitation d'une salle de cinéma, un musée et un centre d'interprétation dépendant de l'office du parc national de l'Ahaggar (Opna), ainsi que l'affirme le directeur de la culture de la wilaya.

Un patrimoine musical survivant grâce à la seule volonté de ses dépositaires

La richesse du patrimoine musical de l'Ahaggar, comparable à d'autres régions du Sahel, ne doit sa survie qu'à la bonne volonté de ses dépositaires et aux efforts d'institutions comme l'Opna.

Badi Lalla, diva du Tindé, ou encore Chtima, l'une des doyennes de l'Imzad, ne se produisent que rarement à Tamanrasset, tout comme les jeunes de groupes, nombreux, d'«Assouf» et d'«Ishumar». Ces doyennes transmettent leur art chez elles, pour assurer une pérennité à ce legs, et animent, à l'occasion, des scènes locales deux ou trois fois par an, en essayant d'intéresser les jeunes artistes en

apportant une touche de modernité à l'art qu'elles pratiquent.

De l'aveu d'autres artistes, ces musiques «n'ont pas de visibilité en dehors des festivités», ponctuelles, dans l'espace public selon les artistes, alors que dans les pays voisins les musiciens peuvent compter sur les multiples scènes locales pour s'exprimer, à l'image de groupes issus de pays du Sahel.

C'est le cas des Maliens «Tarit» et «Tinariwen» ou du Nigérien «Etran Finatawa», des groupes qui ont contribué à sortir le patrimoine musical targui de son ghetto pour le porter jusque sur les scènes internationales où ces formations font sensation à chacune de leurs prestations.

Pour des troupes des pays du sahel comme les maliens «Super rail band de Bamako» et «Tarit» ou le burkinabé Abdoulay Cissé, le secret de la pérennité et du succès de leurs musiques réside «dans les moyens et infrastructures de formation, production et promotion mis à leur disposition en amont». En attendant des jours meilleurs, la pratique du théâtre reste à l'état embryonnaire et les poésies et musiques ancestrales de l'Ahaggar sont à peine hors de danger, loin d'être exploitées, comme elles le méritent, afin de sortir les arts de cette région de l'enfermement qui les menace à terme d'assèchement.

MAROC : FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 15 films en compétition pour le Grand prix

Le coup d'envoi du 13ème Festival international du film de Marrakech (FIFM, 29 nov-7 déc) a été donné vendredi soir par les membres du jury, présidé par le célèbre réalisateur américain Martin Scorsese, chacun dans sa langue d'origine.

Quinze films de cinéastes de nationalités différentes sont en lice pour l'obtention de l'Etoile d'Or (Grand Prix), le Prix du jury et ceux des meilleures interprétations masculine et féminine. Des productions du Japon, du Venezuela, des USA, de France, de Corée du Sud, de Suède, du Royaume-Uni, de Pologne, d'Espagne ou encore d'Italie, outre des coproductions France-Maroc, USA-Mexique, Lituanie-Lettonie, Cuba-Venezuela et Maroc-Etats-Unis, seront projetées dans ce cadre. Le jury est composé de l'Américaine Patricia Clarkson, de la Française Marion Cotillard, de l'actrice ira-



nienne Golshifteh Farahani, du réalisateur allemand d'origine turque Fatih Akin, de l'Indien Anurag Kashyap, du

Mexicain Amat Escalante, de la Marocaine Narjiss Nejjar, du Coréen Park Chan-wook et de l'Italien Paolo Sorrentino.

Le festival de cette année célébrera le cinéma des pays scandinaves avec la projection de pas moins de 34 films qui seront discutés par la communauté des artistes et des critiques du septième art.

Il rendra, par ailleurs, une série d'hommages à des figures du cinéma mondial notamment à l'actrice américaine Sharon Stone, à la comédienne française Juliette Binoche, au réalisateur, scénariste et producteur japonais Kore-Eda Hirokazu et au réalisateur scénariste et producteur argentin, Fernando Solanas.

L'Etoile d'or du 12ème Festival avait été remportée, l'année dernière, par le film «the attack» du Libanais Ziad Doueiri, inspiré du roman «L'attentat» de l'écrivain algérien Yasmina Khadra.

SALON DU LIVRE DE BORDJ BOU ARRERIDJ

Une fête livresque

Mouad B.

Après une longue absence, le Salon de l'Édition et du Livre de Bordj Bou Arréridj, est de retour depuis le jeudi dernier. L'attente s'est installée, les têtes pensantes se sont préparées à la grande fête livresque qui aura lieu dans l'enceinte du Complexe Culturel Aïcha Haddad de Bordj Bou Arréridj entre le 02 et le 27 décembre, un îlot culturel occupé par des exposants.

«Dans mon entourage le plus proche, parmi mes amis, j'ai annoncé la nouvelle avec instance, question de visiter le Salon en groupe, c'est plus intéressant et plus convivial. Chacun y trouvera un moment de repos spirituel, loin du quotidien et son stress, ses bagarres interminables, la fuite des illusions de la vie d'ici bas», dira Safa, une jeune Bordjienne qui veut que cette manifestation culturelle soit officielle.

Le directeur de la Maison de la Culture, M. Touhami Guemih, dira : «Le programme de cette année sera très instructif pour les assoiffés de savoir : séminaires, exposés, conférences, signatures d'ouvrages et séances de lectures animeront les salles de réunions aménagées pour la circonstance ainsi que les centaines de stands qui animeront le Salon cette année».

ALGÉRIE - FRANCE

«Zanj Révolution» de Tariq Teguia au 28^e Festival international du cinéma de Belfort

Le long métrage «Zanj Révolution» de l'Algérien Tariq Teguia sera en lice pour le Grand Prix du 28^e Festival international «Entrevues Belfort» du cinéma prévu du 30 novembre au 8 décembre à Belfort (nord de la France), rapportent les sites Internet spécialisés.

«Zanj Révolution» participe au festival aux côtés de «Chantier A», réalisé par les Franco-algériens, Tarek Sami et Karim Loualich, et la française Lucie Déché, et 12 autres films de France, d'Espagne, de Finlande, de Corée du Sud, du Liban, des Etats-Unis, d'Allemagne et de Croatie, entre autres.

D'une durée de 116 minutes, coproduit par l'Algérie, le Liban, le Qatar et la France, «Zanj Révolution» (2013) met en scène l'histoire d'un jeune journaliste algérien nommé Ibra Batouta qui va s'intéresser aux «révoltes oubliées du VII^e et IX^e sous le Califat abbasside en Irak», à l'occasion d'un reportage sur des problèmes de société dans le sud algérien, dans années 2000.

Tariq Teguia avait déjà été distingué du Grand Prix du long métrage au Festival international de Belfort en 2007 pour son film «Rome plutôt que vous». La compétition est également ouverte pour le meilleur court et moyen métrages participant au festival, avec une sélection de six films pour chacune des sections, et représentant la France, le Luxembourg, la Suisse, le Mexique, l'Allemagne, le Portugal, et la Corée du Sud.

Créé en 1986, le Festival international «Entrevues Belfort» du cinéma, considéré comme le «rendez-vous du cinéma audacieux», se consacre à la jeune création contemporaine et la mise en valeur des films patrimoniaux.

APS

VIH : toutes les questions que l'on se pose

L'épidémie de Sida semble s'être stabilisée dans la plupart des pays. Et les traitements ont beaucoup progressé. Mais ce n'est pas une raison pour baisser la garde.

L'épidémie se stabilise ?

On estime que 33,3 millions de personnes vivent avec le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) dans le monde. En 2009, 2,6 millions de nouveaux cas ont été détectés et 1,8 million de personnes sont décédées des suites de la maladie.

Alors que l'Afrique subsaharienne ne représente que 10% de la population mondiale, c'est dans cette partie du monde que vivent la majorité des séropositifs et des malades du sida. «Néanmoins, on estime aujourd'hui que l'épidémie s'est stabilisée dans la plupart des pays. Et si le nombre de malades continue d'augmenter, c'est bien sûr à cause des nouvelles contaminations, mais aussi parce que, grâce aux traitements, les patients vivent plus longtemps», explique le Dr Caroline Semaille. En France, 150 000 personnes seraient porteuses du virus, soit 0,35% de la population. Et chaque année, plus de 6 000 personnes vivant sur le territoire français sont contaminées par le VIH.

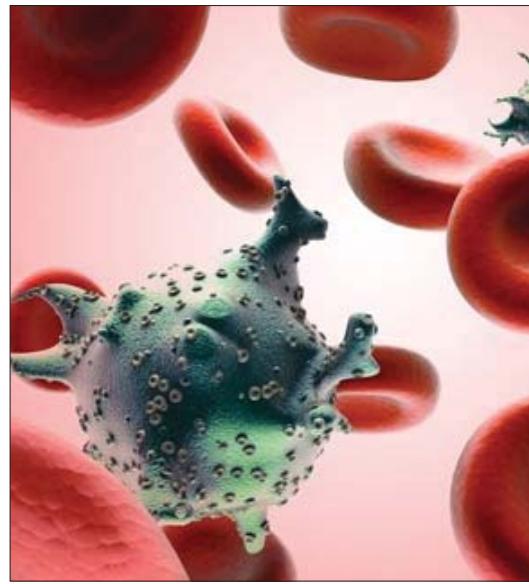
Des populations plus touchées que d'autres ?

Dans les pays développés, les contaminations par transfusion sanguine ont disparu et celles par injection chez les usagers de drogues fortement diminué. Mais le risque de contamination par voie sexuelle existe toujours, en particulier chez les homosexuels masculins. «De 13 à 18% des homo-

sexuels masculins sont porteurs du virus et le risque de contamination est 200 fois plus élevé chez eux que chez les hétérosexuels», note le Dr Caroline Semaille. Les personnes originaires de pays d'Afrique subsaharienne sont également davantage touchées, en raison notamment de l'incidence plus élevée de la maladie dans leur pays d'origine.

Le préservatif, seul moyen d'éviter la contamination ?

«Le préservatif reste et restera encore longtemps le socle de la prévention», affirme Caroline Semaille. Il permet d'éviter la contamination avec un taux de succès de 80%. Néanmoins, de nouvelles stratégies sont en train de se développer. Il y a quelques années, les chercheurs ont montré que la charge virale des séropositifs sous traitement efficace est tellement faible que ceux-ci ne contaminent pas ou très peu leur partenaire sexuel. Mieux encore, certains envisagent les traitements antirétroviraux comme une arme préventive. Ainsi, certaines études en cours semblent montrer que la prise d'antirétroviraux chez des personnes ayant un comportement à risque empêcherait leur contamination. La circoncision diminue également la transmission du VIH à l'homme. Enfin, l'année dernière, un essai clinique a montré l'efficacité d'un gel vaginal microbicide contenant des antirétroviraux.



Quels sont les traitements ?

Les traitements contre le VIH se sont beaucoup améliorés et permettent aux séropositifs de vivre plus longtemps. Nous faisons le point.

On peut avoir un enfant même si on est séropositive ?

Aujourd'hui, les traitements anti-VIH permettent d'envisager une grossesse sans risque de contamination de la mère à l'enfant.

Si la charge virale de la mère est faible, un accouchement par voie naturelle est possible. En revanche, l'allaitement reste déconseillé, car le risque de contamination existe.

Les traitements ont-ils moins d'effets secondaires ?

On se souvient tous d'avoir vu dans les années 1990 des reportages montrant des séropositifs condamnés à avaler plusieurs dizaines de comprimés par jour et à souffrir d'effets secondaires terribles.

Aujourd'hui, les effets secondaires, comme le nombre de comprimés, ont fortement diminué. «Certains patients ne prennent qu'un ou deux comprimés par jour», précise le Pr Delfraissy.

On peut bloquer l'évolution du virus, mais pas l'éliminer ?

«Les traitements actuels bloquent la multiplication du virus dans les cellules et retardent ainsi l'apparition de la maladie, mais ils ne permettent pas d'éliminer le VIH», affirme Jean-François Delfraissy.

De nombreux chercheurs travaillent à la mise au point de molécules capables de



Ya-t-il toujours un espoir de trouver un vaccin ?

Pas d'échéance à court terme là encore. Après de nombreux échecs, un essai réalisé en Thaïlande il y a deux ans a montré qu'une combinaison de vaccins permettait de limiter le taux de transmission de 33%. «Un vaccin qui n'est efficace qu'à 33% n'est pas un vaccin, mais cet essai constitue une lueur d'espoir. On peut espérer, dans les années à venir, améliorer son efficacité», conclut Jean-François Delfraissy.

Merci à nos experts : Pr Jean-François Delfraissy, directeur de l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites ainsi qu'au Dr Caroline Semaille, responsable de la surveillance du VIH et des infections sexuellement transmissibles à l'Institut national de veille sanitaire.

Une maladie chronique ?

Non, car on meurt toujours du sida, en particulier dans les pays d'Afrique subsaharienne, où seulement un quart des séropositifs ont accès aux thérapies. Et même si les traitements ont, dans les pays occidentaux, fortement prolongé la vie des malades et transformé le sida en une sorte de maladie chronique, il semble responsable d'un vieillissement prématué. «Les cas de cancer, d'accidents vasculaires et de maladie d'Alzheimer sont plus fréquents chez les séropositifs jeunes», note le Pr Jean-François Delfraissy.

l'éliminer, certains s'orientant vers des molécules déjà utilisées contre le cancer. Une autre piste consisterait à doper le système immunitaire pour l'aider à combattre la maladie. Mais le chemin vers un traitement est encore long.

Une enfant née séropositive ne montre toujours aucune trace du VIH

Après 18 mois sans traitement, la fillette âgée aujourd'hui de 3 ans et née séropositive a de bonnes chances d'avoir guéri du sida.

Séropositive, cette petite fille américaine ne présente toujours pas le virus du Sida. Cela veut-il dire qu'elle est vraiment guérie ? «La meilleure réponse à ce stade est : peut-être», réagit Scott Hammer, virologue à l'Université Columbia à New York. Les médecins qui suivent la fillette préfèrent prendre des gants car on ne peut avoir de certitude sur la guérison qu'après un suivi de plusieurs années de l'enfant sans traitement.

Pour l'heure, cette Américaine reste le premier cas de guérison fonctionnelle des nourrissons infectés par une mère séropositive. Son histoire incroyable a été relatée à la presse en mars dernier. On apprend que le bébé a reçu des antirétroviraux moins de trente heures après avoir été mis au monde. Ce traitement beaucoup plus précoce de ce qui se fait habituellement avec les nouveau-nés séropositifs, a sûrement sauvé l'enfant d'une contamination certaine. En effet, 29 jours après la naissance, le virus a quasiment disparu dans le sang de la fillette. Jusqu'à 18 mois, elle suit son traitement avant de disparaître pendant dix mois, une période durant laquelle elle ne reçoit pas ses médicaments. A son retour à l'hôpital, les tests sanguins n'ont pas changé. Les traces du virus sont trop faibles pour craindre une réPLICATION de celui-ci.

Cette situation quasi miraculeuse ne tient pas du hasard selon la virologue qui suit la fillette. «Cette rémission n'est pas un hasard mais probablement le résultat d'une thérapie antivirale agressive très précoce qui a empêché le VIH de s'établir dans les cellules immunitaires de l'enfant», affirme le Dr Deborah Persaud, virologue au centre hospitalier Johns-Hopkins, principal auteur de l'étude parue dans le journal scientifique New England Journal of Medicine.

Les thérapies précoces à l'étude

Pour vérifier le potentiel des thérapies antirétrovirales précoce, une étude financée par des fonds fédéraux va être lancée début 2014.

Plus de 260 000 enfants sont contaminés par leur mère séropositive chaque année, surtout dans les pays en développement. Des traitements antirétroviraux pendant la grossesse ont permis une baisse de la transmission virale mère-enfant. En 2011, 56% des femmes enceintes vivant avec le VIH dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ont bénéficié d'antirétroviraux efficaces pour éviter la transmission du virus à leurs enfants, contre 48% en 2010.

Le virus du sida est de plus en plus résistant

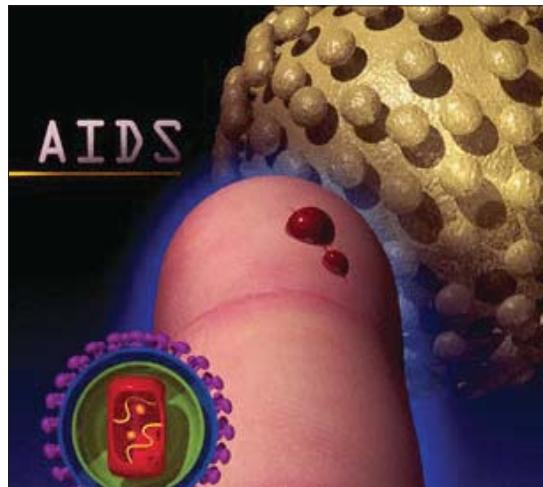
L'évolution du VIH, qui contourne les réponses immunitaires des malades, rend le développement d'un vaccin plus compliqué que prévu. Les chercheurs travaillent sur l'association de deux anticorps pour neutraliser le virus in vitro.

Mauvaise nouvelle, l'espoir des chercheurs de développer un vaccin contre le virus du sida s'éloigne. En cause, la résistance du VIH qui semble augmenter et s'adapter progressivement au fil des années à la réponse immunitaire des patients. «Depuis son isolement dans les années 80 jusqu'à ce jour, le virus est devenu de moins en moins sensible aux anticorps neutralisants, compliquant la mise au point d'un vaccin préventif efficace», déplore l'équipe de chercheurs de l'Unité mixte de recherche Inserm qui s'est penchée sur la question.

Les experts ont analysé les virus issus de prélevements de patients infectés entre la fin des années 1980 et 2010. «S'il était connu qu'à l'échelle individuelle, le virus savait s'adapter et contourner les propres moyens de défense de l'individu, nos tra-

vaux confirment que la pression de sélection exercée sur le virus se répercute à l'échelle de la population» explique Martine Brabant, co-auteur de l'étude.

Selon les résultats des recherches, publiés dans la revue PLoS Pathogens, il y a tout de même une bonne nouvelle : les scientifiques auraient découvert que l'association de deux puissants anticorps est capable neutraliser in vitro les souches du virus les plus récentes, même à faible dose. «La communauté scientifique envisage de réaliser des essais cliniques chez l'homme à l'aide de certains de ces anticorps», ajoutent les chercheurs. Mais la question du choix des anticorps et de leur meilleure association en vue d'une protection la plus large possible face à la variabilité du virus n'a pas encore été déterminée.



De nouvelles mesures pour venir à bout du sida

L'OMS appelle à un traitement plus précoce du virus du sida. Plus sûr et plus simple, il pourrait entraîner la fin de l'épidémie mondiale de la maladie.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'attaque au virus du sida, un fléau qui touche chaque année des millions de personnes dans le monde, en proposant de nouvelles recommandations. Rien qu'en 2010, selon les chiffres de l'OMS, 2,7 personnes ont été infectées. Actuellement, 34 millions de personnes dans le monde vivent avec le sida.

Les experts de l'OMS souhaitent que les traitements antirétroviraux soient proposés à un stade plus précoce. «Des éléments récents indiquent que ce genre de traitement administré

plus précoce aide les personnes porteuses du VIH à vivre plus longtemps et en meilleure santé et réduit substantiellement le risque de transmettre ce virus à d'autres personnes», expliquent les spécialistes dans un communiqué de presse.

éviter 3 millions de décès

Aujourd'hui, ce traitement est une combinaison de trois médicaments antirétroviraux sous forme de pilule unique, à prendre une fois par jour. Grâce à cette recommandation, l'accès au médicament devrait être élargi à plus de 26 millions de séropositifs, soit 9,3 millions de plus qu'avec l'ancienne méthode.

L'OMS préconise également un accès au traitement pour «tous les enfants vivant avec le VIH de moins de 5 ans, à toutes les femmes enceintes ou allaitantes porteuses du VIH et à tous les partenaires séropositifs pour le VIH lorsque l'un des partenaires n'est pas infecté.»

Malgré l'existence de certaines difficultés comme l'augmentation du nombre de personnes infectées parmi les adultes, les obstacles juridiques et culturels et la proportion importante de malades qui abandonnent le traitement, l'OMS déclare que «cette nouvelle approche pourrait éviter 3 millions de décès et prévenir 3,5 millions de nouvelles infections par le VIH entre ce jour et 2025.»

SIDA : il y a de bonnes nouvelles

Plus de 30 ans après la découverte du virus, le sida est toujours là. Mais de maladie à l'issue rapidement fatale, l'infection à VIH est devenue une maladie chronique dont les traitements continuent de progresser.

Traitement ultra-précoce une rémission possible

Un traitement précoce par antirétroviraux, instauré dans les semaines, voire les jours suivant la contamination, a montré son efficacité dans plusieurs études : la charge virale devenait indétectable. Le problème est de savoir si, à l'arrêt du traitement, un risque de rebond viral va se produire. Mais vivre avec le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) de nombreuses années est devenu possible grâce à des thérapies antivirales puissantes, plus efficaces et mieux supportées.

Un risque de transmission très faible

Moyennant des précautions particulières (charge virale indétectable chez la patiente, un

suivi strict des traitements antiviraux prescrits...), une grossesse est possible. Le risque de transmission foeto-maternelle du VIH dans ces conditions est actuellement de 1%. Cette contamination rare semble survenir plutôt au moment de l'accouchement, avec un risque plus faible par césarienne que par les voies naturelles. Dès la naissance, un traitement sera donné au bébé et l'allaitement maternel proscrit.

Nouvelle trithérapie : un seul comprimé par jour

C'est l'association de trois antiviraux (rilpivirine, emtricitabine et ténofovir disoproxil). Ces trois principes actifs sont déjà disponibles séparément, mais leur association en un comprimé (Epivlera®) facilite le bon suivi du traitement. Ce médicament s'adresse à des patients adultes n'ayant encore jamais pris d'antirétroviraux et

pas trop infectés (charge virale peu importante). Bien toléré et d'administration simple, il s'adresse à des patients séropositifs traités à un stade précoce. Un suivi médical est nécessaire.

Un traitement préventif autorisé aux États-Unis

Truvada®, l'association de deux antiviraux dans un même comprimé pris chaque jour, vise à être utilisé à titre préventif avant un contact avec une personne contaminée.

Il est autorisé aux USA par l'Agence fédérale américaine des produits alimentaires et médicamenteux (FDA). Une étude américaine a montré une réduction de 44 % du risque de contamination par le VIH dans une population à risque et de 75 % dans une population de couples hétérosexuels sérodiscordants (l'un est séropositif, l'autre non).

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE COLONIALE

Etude de Amar Belkhodja, chercheur en histoire

VII - La commune de plein exercice

La commune de plein exercice est la seule institution, dans l'Algérie colonisée, qui fonctionne selon les normes applicables aux collectivités de la métropole, c'est-à-dire avec un conseil municipal et un maire élus. Elles correspondent aux centres de colonisation les plus importants et à l'ensemble des principales agglomérations. Centres et cités où le peuplement français est estimé assez nombreux pour justifier la création d'une commune de plein exercice. Autrement, le

nombre de cette catégorie de communes s'accroît au fur et à mesure de l'installation de nouveaux immigrants français.

En définitive, le découpage territorial n'est jamais stable, du moins il subira des réaménagements en fonction des intérêts des colons. La lecture de la carte du découpage administratif relèvera des chevauchements entre organismes, comme d'ailleurs les communes de plein exercice apparaîtront comme des enclaves à l'intérieur des im-

menses territoires où prédominent les communes mixtes.

Il est donc entendu que la plus forte concentration des français se trouve dans les communes de plein exercice. Toutefois, la population algérienne est toujours majoritaire dans ces centres qui ne sont pas, eux aussi, avares en incohérences mais dont les aspects juridiques restent conformes avec la logique coloniale. Par voie à conséquence, la présence de ces deux éléments donne à la

commune de plein exercice son caractère de mixité. La différence la plus nette entre la commune de plein exercice et la commune mixte, c'est que dans la première le maire est élu tandis que dans la seconde c'est un fonctionnaire nommé par l'Etat. Il s'agit de l'administrateur dont il n'est plus besoin, ici, de décrire les prérogatives, les pouvoirs et les abus.

La situation du découpage du territoire se présentait, en 1922, comme suit :

	Nbre	superficie	habitants
Commune de plein exercice	281	2.544.613 ha	1.920.635
Communes mixtes	78	18.168.741ha	2.245.684
TERRITOIRE DE COMMANDEMENT (zones sous commandement militaire subsistant dans le Tell)		96.400 ha	3.106
TERRITOIRES DU SUD :			
- Communes mixtes	7	13.003.585 ha	187.740
- Communes indigènes	7		354.930

Nous avons vu dans les chapitres précédents les spécificités de chaque institution, la conception des unes et des autres étant d'éterniser l'exploitation, la domination de la communauté de peuplement sur les populations algériennes.

Les français eux-mêmes admettent que « la constitution communale de l'Algérie à quelque chose de fictif : à l'inverse de ce qui s'est passé en France, elle est l'œuvre du législateur plus que de la nature et de l'histoire. Ce n'est que par le développement de la colonisation et de la civilisation européenne que les circonscriptions artificielles dénommées communes par l'autorité prennent une unité, acquièrent une vie propre et deviennent véritablement des communes ».(E. Larcher et G. Rectenwald- *Traité Élémentaire de Législation algérienne* - T.II- 1923-p.696).

Au début de la conquête, les autorités coloniales avaient mis en place dans les gros centres des corps municipaux dont le maire ne jouissait pas de larges attributions. L'ordonnance du 28 septembre 1847 jette les premières bases de l'organisation municipale qui prévoyait, en ces temps, la nomination d'un maire, un ou plusieurs adjoints et un conseil municipal composé de huit, douze ou seize sièges dont le quart était réservé aux « indigènes ».

Le système électif n'interviendra que plus tard.

À l'intérieur de la mixité évoquée plus haut, il existait une autre subdivision. A savoir le conseil municipal comprenait quatre catégories de citoyens :

- les Européens de nationalité française
- les étrangers
- les israélites
- les indigènes (nous gardons la terminologie délibérément pour faire ressortir que l'algérien était complètement ignorée par le colonisateur. NDLR).

Les choses évoluant, les étrangers sont absorbés assez promptement par le biais de la naturalisation. A leur tour, les israélites sont eux aussi naturalisés par un décret mis en application en 1870. Il ne restera donc que les algériens que le système électoral placera dans un deuxième collège.

L'assimilation de la commune de plein exercice en Algérie à la commune française se concrétisera par l'application des dispositions de la loi du 5 avril 1884 relative aux municipalités.

En dépit de leur majorité dans les communes de plein exercice, la représentation des algériens demeurera toujours inférieure à celle des français dans les conseils municipaux. La distribution des sièges sera en permanence caractérisée par des inégalités. Qui sont d'ailleurs le propre(sic) du colonialisme. Il ne s'en cache pas : « Donner aux indigènes une représentation proportionnée à leur nombre, on refuserait dans beaucoup de communes à l'élément français l'influence prépondérante à laquelle il doit légitimement prétendre. Cette dernière considération conduit à ne jamais accorder à la représentation indigène un nombre de siège égale à la moitié de l'ensemble du conseil ». (E. Larcher et G. Rectenwald- *Traité Élémentaire de Législation algérienne* - 1923-p.703). Pourtant, on reconnaissait qu'« à donner aux indigènes une représentation trop restreinte, on risque de sacrifier leurs intérêts ». Il est évident que le gros pourcentage

de la fiscalité accordé aux collectivités provenaient des bourses algériennes mais servaient les intérêts des français.

Les dispositions de la loi du 7 avril 1884 n'accordaient aux algériens que deux sièges pour une population de 100 à 1000 habitants, et au dessus de ce chiffre un par excédent de 1000, sans toutefois que leur nombre puisse jamais dépasser ni le quart de l'effectif total du conseil, ni le nombre de six.

Au fil des décades, la représentation des algériens aux assemblées élues se fera au compte-goutte. Il faut donc attendre le décret du 6 février 1919 pour voir la représentation des algériens passer à quatre pour une population de 100 à 1000 habitants ; plus, au dessus de ce chiffre, un conseiller pour chaque excédent de 1000 sans que ce nombre puisse excéder le tiers de l'effectif total du conseil ni le maximum de douze. Cette restriction, quel que soit le nombre des habitants algériens, majoritaires dans tous les cas, permet à la population française, de joindre des deux tiers des sièges du conseil municipal. La restriction dans la représentation s'applique également en corps électoral dont les membres doivent :

1. Etre âgés de 25 ans.
2. Avoir une résidence de deux années consécutives dans la commune.
3. Se trouver dans l'une des situations suivantes :
 - Avoir servi dans les armées de terre ou de mer.
 - Etre propriétaire foncier, fermier d'une propriété rurale ou commerçant sédentaire et inscrit au rôle des patentes de la commune depuis une année au moins.
 - Etre employé de l'Etat, du département, de la commune ou titulaire d'une pension de retraite ;
 - Etre membre d'une chambre d'agriculture ou d'une chambre de commerce ;
 - Etre pourvu d'un diplôme délivré par une école du gouvernement, d'un titre universitaire ou du certificat d'études primaires ;
 - Etre titulaire d'une décoration française, d'une distinction honorifique d'une médaille commémorative ;
 - Avoir obtenu une récompense soit dans les expositions ou concours agricoles et industriels, soit dans les concours de petite culture ou dans les autres concours organisés spécialement pour les indigènes.

Avec la promulgation de l'ordonnance du 7 mars 1944, la représentation des algériens fut portée aux deux cinquièmes de l'effectif des assemblées élues (conseils municipaux, conseils généraux et délégations financières).

Antérieurement au décret du 6 février 1919, les trois conditions précitées ne faisaient pas de l'algérien un électeur. Une fois ces conditions remplies, l'inscription sur les listes électorales n'était pas faite d'office, contrairement à celle des français. Pour être inscrit, l'algérien était soumis à en faire une demande et à déclarer le lieu et la date de sa naissance. Les raisons invoquées par l'administration coloniale étaient la récente confection de l'Etat-Civil à l'adresse des Algériens, le peu d'intérêt qu'ils accordaient, dit-on, au suffrage. Ce qui aurait engendré un taux considérable d'absentions. Le décret de 1919 dispensera les électeurs algériens de cette formalité.

Les dispositions du décret de 1919 se rapportent à l'éligibilité des musulmans révèlent quant à elles des excentri-

cités que seul le système, appelé colonialisme, était capable d'innover. Ainsi « pour être l'élu des indigènes, il n'est point nécessaire d'être indigène musulman ». Le décret du 6 février 1919 stipulait : «Sont éligibles comme membres des conseils municipaux, des conseils généraux et des délégations financières au titre indigène tous les électeurs inscrits sur la liste de la circonscription à représenter».

Ce point de droit a gardé le principe qui était appliqué alors que l'électeur se trouvait composé de quatre catégories. Les électeurs de chacune étaient autorisés à élire un candidat appartenant à une autre catégorie (français, étrangers, israélites et indigènes). «Mais le décret du 6 février 1919 qui reproduit sur ce point celui du 7 avril 1884, n'a conservé cette règle que dans la mesure utile à la prédominance de l'élément français ; les indigènes peuvent élire un citoyen français ; mais l'inverse ne serait pas vrai, les français ne peuvent pas voter au conseil municipal un indigène non naturalisé ». (E.Larcher et G. Rectenwald- *Traité Élémentaire de Législation algérienne* -1923-p.709).

Comment nous l'avons vu, les deux collèges sont distincts et nous aurions donc tendance à admettre que la loi impose à chaque communauté d'exercer le droit électoral dans le corps qui lui est propre et d'élire des candidats relevant de son collège. Or, nous remarquons que le candidat français profite d'un double avantage d'une législation qui le gratifie d'une possibilité de cumuler des voix provenant des deux collèges.

L'histoire des institutions coloniales consigne le fait que dans plusieurs communes de plein exercice des adversaires politiques français recourraient assez souvent à l'électeur algérien, chacun lui promettant « monts et merveilles » pour adoucir sa situation de colonisé.

Toutefois, un cas, digne d'intérêt, mérite d'être cité. Il s'agit plus particulièrement de Roland Miette qui était devenu le candidat des algériens dans la circonscription de Zemmora (Relizane).

Roland Miette remportait toutes les batailles électorales contre les caïds, candidats de l'administration. Cas unique - unique dans l'histoire du mouvement national, Roland Miette, cet algériophile Zemmouri, était devenu le candidat de l'UDMA et siégeait au conseil général du département d'Oran sous l'étiquette du parti de M. Ferhat Abbas. Cette formation nationaliste a véritablement, à travers le cas Miette, démontré que lorsqu'un peuple est conscient de son état et de ses intérêts, il fait fi des barrières raciales et religieuses.

Les électeurs algériens portaient en triomphe Roland Miette en infligeant de cinglantes défaites électorales aux caïds qui partagent pourtant leur langue, leur religion et leur culture. Roland Miette qui a accepté de se mettre du côté des faibles, sera la cible des colons des hauts plateaux qui l'attaqueront de mille calomnies et de mille mensonges.

Roland Miette restera sans doute pour l'histoire d'Algérie, un exemple, un symbole de ce qu'aurait pu être un pays si le colonialisme n'avait pas semé les graines des préjugés raciaux, en séparant les communautés pour mieux combler la boulommie des cents seigneurs.

Suite et fin

ALGÉRIE - TANZANIE

Le ministre tanzanien de l'Energie et des Ressources minérales visite les sites miniers de Tébessa

Une délégation de hauts cadres tanzaniens, conduite par le ministre de l'Energie et des Ressources minérales de la République de Tanzanie, Murhongo Sospeter, s'est rendue vendredi à Bir El Ater (90 km au sud de Tébessa) dans le cadre d'une visite des sites miniers de cette région.

Accompagnée du directeur central chargé des mines au ministère de l'Energie et des Mines et de plusieurs cadres de ce département ministériel, la délégation hôte s'est intéressée aux gisements de phosphate brûlé de Djebel Onk et de Bled Hadhaba, au complexe minier et de traitement de phosphate de Djebel Onk relevant de la société des phosphate et des mines (SOMIPHOS) qui produit annuellement 1,8 million de tonnes de phosphate stérile.

La production de cette usine sera revue à la hausse d'ici à 2020 avec cinq (5) millions de tonnes de phosphate enrichi par an, puis à 10 millions de tonnes/an au-delà de 2020, a-t-on indiqué en marge de cette visite.

Cette production sera destinée vers les futures usines de transformation du phosphate en acides sul-



Le ministre de l'Energie et des Ressources minérales de la République de Tanzanie, Murhongo Sospeter

furique et phosphorique prévues à Oued Kaberit (Souk Ahras) et à El Aouinet (Tébessa), puis vers l'unité de Hadjar Soud (Skikda).

Les deux premières usines sont destinées à employer, à leur démarrage, 5.000 postes de travail directs et autant d'emplois indirects.

Le ministre tanzanien de l'Energie et des Ressources minérales a souligné que sa visite en Algérie entre dans le cadre de la coopération bilatérale et des échanges d'expériences entre l'Algérie et son pays dans le domaine de la recherche et de l'exploration de mines, ainsi que dans le domaine des produits

énergétiques.

La visite, a ajouté M. Murhongo Sospeter, «pourra être soldée par la création d'un partenariat entre les deux pays amis dans les domaines du minerai et de l'énergie», avant d'affirmer que les deux pays «entretiennent de bonnes relations depuis déjà de longues années».

Au terme du séjour de la délégation tanzanienne en Algérie, il sera procédé au premier paraphe d'un accord devant être signé lors de la prochaine visite en Tanzanie du ministre algérien de l'Energie et des Mines, Youssef Yousfi, prévue en janvier prochain, a-t-il encore indiqué.

Un circuit touristique à travers différents sites archéologiques et historiques de la wilaya de Tébessa devait être organisé en l'honneur de la délégation hôte.

ÉGYPTE:

Les forces de l'ordre égyptiennes (policiers et soldats) ont procédé vendredi à 183 arrestations lors d'une manifestation organisée en dépit d'une loi interdisant toute manifestation sans l'aval des autorités, ont indiqué des responsables de sécurité.

La loi promulguée dimanche par le président par intérim Adly Mansour et décrise par les défenseurs des droits de l'Homme, interdit explicitement la tenue de rassemblements publics dans l'enclave ou au départ de lieux de culte.

Elle oblige en outre les organisateurs à informer les autorités trois jours ouvrables avant la tenue d'un rassemblement, qui est ensuite soumis à l'approbation du ministère de l'Intérieur.

La police a également tiré des grenades lacrymogènes sur des cortèges à Alexandrie (nord), ainsi qu'à Suez (est), Qena (Haute-Egypte) et Mahalla (Delta du Nil), selon les services de sécurité. Un responsable de la Santé a indiqué que huit personnes avaient été blessées, le mi-

183 arrestations par les forces de l'ordre égyptiennes



nistère de l'Intérieur faisant en outre état de 183 arrestations.

Déterminé à appliquer ce nouveau texte, le ministère a à plusieurs reprises mis en garde «contre l'organisation de tout rassemblement (...) contrevenant à la loi», assurant qu'il ferait preuve de «fer-

meté». Faisant fi de cet avertissement, les pro-Mohamed Morsi ont manifesté vendredi à travers le pays, sans toutefois parvenir à mobiliser un grand nombre, au lendemain de la mort d'un étudiant lors de la dispersion par la police d'un rassemblement similaire à l'université du Caire.

LOI SUR LES MANIFESTATIONS Washington exprime son inquiétude

Les Etats-Unis ont exprimé leur inquiétude vendredi après les dernières manifestations en Egypte à l'issue desquelles près de 200 personnes ont été arrêtées, et ont souligné qu'à leurs yeux la nouvelle loi sur les manifestations n'est «pas conforme aux standards internationaux».

«Les Etats-Unis sont inquiets des effets néfastes d'une récente loi adoptée en Egypte sur les manifestations», a souligné la porte-parole du département d'Etat Jennifer Psaki. «Cette semaine, les autorités égyptiennes ont fait usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau pour disperser des manifestations pacifiques et ils ont arrêté de nombreux manifestants.»

Vote du Comité de révision de la Constitution sur le texte de loi fondamentale

Le Comité chargé de réviser la Constitution en Egypte devait entamer hier le vote final sur le texte de la loi fondamentale révisée qui sera ensuite soumis à un référendum, a indiqué la porte-parole de cette assemblée. Après avoir destitué et arrêté le président Mohamed Morsi, les militaires ont suspendu début juillet la Constitution adoptée sous sa présidence et nommée 50 personnalités — en majorité des libéraux — pour

réviser cette loi fondamentale. Après plus de deux mois de travail, le «Comité des 50» doit désormais voter chacun des 244 articles à partir de samedi après-midi, selon Mohamed Salmaoui. Le vote devrait durer «un ou deux jours», a précisé Kamel el-Helbaoui, l'un des vice-présidents du Comité, cité par le journal Al-Ahram. Le texte sera ensuite remis au président par intérim Adly Mansour qui, selon la feuille de

route imposée par les militaires début juillet, a ensuite un mois pour le soumettre à un référendum. Des responsables ont toutefois indiqué récemment que ce scrutin pourrait se tenir après la mi-janvier. Ainsi, l'article 203, selon le texte qui doit être soumis au vote, prévoit qu'«aucun civil ne peut comparaître devant des juges militaires sauf en cas d'attaque directe contre les forces armées (...) leurs équipements

(...) et leur personnel». Par ailleurs, l'article 233 réserve au Conseil suprême des forces armées (CSFA) un droit de regard sur le choix du ministre de la Défense durant deux mandats présidentiels, soit huit ans.

L'adoption de la Constitution révisée via un référendum début 2014 doit constituer la première étape de la transition, avant des élections législatives puis présidentielle d'ici l'été 2014.

MALI

Une quinzaine d'incarcérations en relation du putsch de 2012

Une quinzaine de personnes, dont la quasi-totalité des militaires, ont été incarcérées dans le cadre de l'enquête qui a conduit en prison le général Amadou Sanogo, auteur du putsch de mars 2012, a indiqué hier une source proche de l'enquête. «A ce stade de l'enquête, au moins quinze personnes ont été arrêtées et ont rejoint en prison M. Amadou Sanogo», a déclaré cette source proche de l'enquête. «La quasi-totalité des personnes arrêtées sont des militaires. L'enquête avance rapidement», a indiqué cette source. Le gouvernement malien a, dans un communiqué publié mercredi, affirmé que «pour l'instant, M. Amadou Sanogo, auteur du coup d'Etat du 22 mars 2012 au Mali, est inculpé de complicité d'enlèvement de personnes».

Des médias avaient rapporté plutôt que le général Sanogo «était inculpé (mercredi) de meurtres et assassinats, complicité de meurtres et assassinats, et placé sous mandat de dépôt». Ancien capitaine promu général en août, Sanogo avait été convoqué fin octobre par le juge Karembe mais ne s'était pas présenté, ce qui avait provoqué l'indignation de plusieurs partis politiques et organisations de la société civile.

Dans les mois suivant le coup d'Etat du 22 mars 2012, le quartier général de Sanogo et de ses hommes, situé à Kati près de Bamako, avait été le lieu de nombreuses exactions commises contre des militaires considérés comme fidèles au président renversé, Amadou Toumani Touré. Des hommes politiques, des journalistes et des membres de la société civile ont également été victimes des brutalités des putschistes.

AFRIQUE

Opération d'Interpol contre la contrebande d'ivoire et de bois tropical

Plus de 240 kilos d'ivoire d'éléphant et 856 troncs de bois tropicaux ont été saisis en Afrique du Sud et de l'Est lors d'une opération de lutte contre le trafic d'ivoire et la déforestation illégale, permettant l'interpellation de 660 personnes, a annoncé vendredi Interpol. Cette opération, coordonnée par l'organisation de coopération policière basée à Lyon (est de la France), s'est déroulée du 26 septembre au 26 octobre au Mozambique, en Afrique du Sud, au Swaziland, en Tanzanie et au Zimbabwe, précise Interpol dans un communiqué. Elle ciblait les trafiquants d'ivoire et de bois tropical ainsi que les contrebandiers dissimulant l'ivoire dans des conteneurs de charbon ou dans des camions servant au transport de bois.

APS

PALESTINE - ISRAËL - ONU Saëb Erakat appelle à sauver le processus de négociations dans les cinq prochains mois

Le négociateur palestinien Saëb Erakat a déemandé vendredi soir à la communauté internationale de faire pression sur Israël pour sauver le processus de négociations de paix dans les cinq prochains mois en raison de la dégradation de la situation sur le terrain. «Vous avez notre engagement à négocier pendant neuf mois» à partir de fin juillet, a déclaré M. Erakat devant un parterre de diplomates et de journalistes à El Qods-Est occupé et annexé, un an après l'accession de la Palestine au statut d'Etat observateur à l'ONU.

Ce statut permet à la Palestine d'adhérer à 63 organisations et traités internationaux, des démarches suspendues pendant la durée des négociations, a-t-il rappelé.

M. Erakat, chef de la délégation palestinienne à ces pourparlers, a précisé «assumer personnellement le report de ces adhésions pendant neuf mois, en échange des prisonniers incarcérés depuis avant Oslo (les accords de paix de 1993), en quatre vagues successives, dont la moitié ont été relâchées. «Au cours des 120 jours pendant lesquels je suis allé négocier, ce gouvernement israélien a réussi à démolir 159 maisons, a tué de sang froid 23 Palestiniens et annoncé la construction de 5.992 logement dans les colonies», a-t-il déploré.

«Ces cinq mois ne doivent pas être gaspillés», a-t-il estimé, en référence au reste du délai imparti. «Tout ce que nous avons à faire est de protéger le processus de négociations dans les cinq prochains mois», a insisté le chef de la délégation palestinienne, qui a présenté au début du mois sa démission collective, repoussée par le président palestinien Mahmoud Abbas.

L'ONU «préoccupée» par la poursuite de la colonisation dans les territoires palestiniens

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est dit vendredi «profondément préoccupé» par la poursuite des activités de colonisation israélienne dans les territoires palestiniens occupés. «Les colonies de peuplement représentent une violation du droit international et un obstacle à la paix», a affirmé M. Ban dans une allocution lue en son nom lors d'une cérémonie à Genève, à l'occasion de la Journée mondiale de solidarité avec le peuple palestinien. Rappelant que «toute mesure préjugée de la question du statut final ne sera pas reconnue par la communauté internationale», M. Ban a souligné que «cette Journée de solidarité incite à réfléchir sur la situation critique du peuple palestinien». Il a invité toutes les parties concernées à «tenir compte de leurs contributions et leurs responsabilités collectives», citant à cet égard les gouvernements, les organisations internationales et celles de la société civile. «La ville d'El Qods occupée devrait émerger des négociations en tant que capitale de deux Etats, avec des arrangements spécifiques pour les Lieux saints acceptables pour tous», a relevé M. Ban qui plaide en faveur d'une «solution concertée» pour les millions de réfugiés palestiniens. Le président palestinien, Mahmoud Abbas, s'est de son côté élevé contre «la campagne israélienne de colonisation insidieuse et la confiscation de terres palestiniennes», y compris à Al-Quds occupée. «Il est grand temps de trouver la volonté politique pour agir de manière décisive à la réalisation des droits inaliénables du peuple palestinien», a-t-il insisté dans un message lu en son nom au cours de cette cérémonie tenue au siège européen de l'ONU. Ont notamment pris part à cette réunion des représentants de la Ligue arabe, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), du Sénégal, en sa qualité de président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et de l'Iran qui s'est exprimé au nom du Mouvement des non-alignés (MNA). Le 29 novembre 2012, l'Assemblée générale s'était prononcée en faveur de l'accession de la Palestine au statut d'Etat observateur à l'ONU. Cette accession a ouvert la voie aux Palestiniens pour adhérer à de nombreuses organisations internationales, y compris des juridictions à compétence mondiale.

APS

IRAN - SYRIE

Le Premier ministre syrien Waël al-Halqi a entamé vendredi une visite officielle à Téhéran, où il doit rencontrer notamment le président Hassan Rohani.

Outre M. Rohani, M. Halqi, accompagné d'une délégation de haut niveau, devait rencontrer le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, et le chef du Conseil supérieur de la sécurité nationale, Ali Shamkhani, selon la radio-télévision iranienne. A son arrivée à Téhéran, M. Halqi a déclaré qu'il discuterait avec les responsables iraniens de la situation en Syrie et des relations bilatérales, en particulier en matière de coopération dans les domaines de l'énergie, de l'électricité, du pétrole, des infrastructures et de la santé, selon les médias officiels iraniens. Cette visite intervient à quelques semaines de la conférence prévue à Genève pour tenter de trouver une solution politique au conflit syrien. Le gouvernement syrien a an-

Le Premier ministre syrien entame une visite à Téhéran



noncé son intention de participer à cette conférence prévue à Genève le 22 janvier, insistant tou-

tefois s'y rendre «non pas pour remettre le pouvoir mais pour dialoguer avec ceux qui (...) soutiennent une solution politique pour le futur de la Syrie». L'Iran a répété mardi, dans ce contexte, être prêt à participer «sans conditions préalables» à cette conférence de paix destinée à mettre fin au conflit qui déjà fait 120 000 morts selon une ONG syrienne et des millions de déplacés selon l'ONU. Cette conférence dite «Genève-2», déjà maintes fois reportée, a été initiée par la Russie et les Etats-Unis afin d'amener autour d'une même table des représentants du pouvoir et des rebelles, mais la liste des participants n'est pas encore définie.

ETATS-UNIS - IRAN

Les Etats-Unis maintiennent les sanctions pétrolières contre l'Iran en dépit de l'accord nucléaire

Les Etats-Unis ont fait savoir vendredi qu'ils maintenaient les sanctions pétrolières contre l'Iran malgré l'accord conclu récemment à Genève sur le nucléaire iranien entre Téhéran et le P5+1 (membres permanents du Conseil de sécurité Allemagne).

Le porte-parole de la Maison Blanche a annoncé cette décision du président Barack Obama en expliquant que l'offre mondiale en pétrole hors-Iran était encore suffisante, ce qui permet aux différents pays importateurs de continuer à réduire leurs achats en pétrole auprès de l'Iran.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat, John Kerry, a également souligné que Washington «continuera à mettre en œuvre énergiquement» les sanctions contre l'Iran en même temps que le P5+1 cherche à négocier un accord définitif avec l'Iran sur son programme nucléaire. Selon M. Kerry, l'efficacité du régime de sanctions internationales s'est révélée essentielle pour amener l'Iran à la table de négociations et adopter un plan d'action conjoint avec le P5+1. Dans ce sens, il a considéré que ce plan d'action conjoint ne justifie pas la levée de ces sanctions à

l'égard de toute augmentation de l'achat de pétrole brut de l'Iran par ses clients traditionnels ou par de nouveaux clients. «Nous continuons à appliquer énergiquement nos sanctions au cours des six prochains mois en même temps que nous travaillons à déterminer s'il existe une solution globale qui nous donne l'assurance que le programme nucléaire iranien porte sur des objectifs exclusivement pacifiques», a-t-il précisé dans un communiqué publié vendredi par le département d'Etat. Il est à rappeler qu'en vertu d'une loi votée en 2011, les Etats-Unis sanctionnent les institutions financières des pays qui ont des transactions financières avec la banque centrale iranienne laquelle gère les exportations de brut de ce pays membre de l'Opep, obligeant les pays importateurs à baisser, voire à renoncer à s'approvisionner en brut iranien.

Cette loi a été votée pour sanctionner l'Iran pour son présumé programme nucléaire militaire alors que Téhéran a toujours catégoriquement démenti l'existence d'un tel programme. Les pays qui ont pris des mesures pour réduire, voire cesser,

leurs importations de brut iranien et qui ne sont donc pas concernés par les sanctions économiques américaines contre l'Iran au sujet de son programme nucléaire sont la Chine, l'Inde, la République de Corée, la Turquie, Taiwan, la Malaisie, l'Afrique du Sud, Singapour, le Sri Lanka, le Japon ainsi que 10 pays de l'Union européenne (Belgique, République tchèque, France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Pologne, Espagne et Royaume-Uni).

D'une durée de six mois, l'accord provisoire de Genève, conclu dimanche dernier, prévoit que l'Iran cesse d'enrichir l'uranium au-dessus de 5% et d'installer de nouvelles centrifugeuses, en échange de la levée de certaines sanctions économiques pour lui permettre de rapatrier une petite partie de ses fonds bloqués sur des comptes à l'étranger, d'exporter pendant six mois de l'or, des produits chimiques et des pièces automobiles d'une valeur de 1,5 milliard de dollars.

L'Iran exporte actuellement 1,1 million de barils par jour contre 2,5 mbj en 2011, un niveau inférieur de 60% à ce qu'il était avant l'embargo américain et européen imposé sur le brut iranien.

«L'Iran décidera lui-même du niveau d'enrichissement d'uranium»

L'Iran décidera lui-même du niveau d'enrichissement d'uranium dont il aura besoin, a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, cité samedi par des médias iraniens. «L'Iran décidera de son niveau d'enrichissement selon ses besoins dans les différents domaines», a déclaré M. Zarif, selon l'agence officielle Irna.

«Seuls les détails (de l'enrichissement) sont négociables dans la phase finale des négociations» avec les puissances du groupe 5+1 (Etats-

Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne).

Selon les médias, le ministre iranien a fait ces déclarations à la presse après des entretiens dans la ville sainte de Qom, où il a rencontré vendredi des dignitaires religieux pour leur expliquer les détails de l'accord intérimaire conclu le 24 novembre avec les grandes puissances à Genève.

Selon l'accord de Genève, qui ouvre la voie à six mois de délicates tractations pour obtenir un accord «complet», Téhéran a accepté de

limiter son niveau d'enrichissement d'uranium à moins de 5% en attendant un accord définitif avec les grandes puissances.

En contrepartie d'une suspension partielle des sanctions internationales qui étouffent son économie, l'Iran a également accepté de transformer la moitié de son stock d'uranium enrichi à 20% (environ 200 kilogrammes) en combustible pour le réacteur médical de Téhéran et de ramener le niveau de l'autre moitié à moins de 5%. Selon les mé-

dias iraniens, l'Iran et le 5+1 ont convenu de négocier un accord définitif qui, notamment, «définira un programme d'enrichissement avec des paramètres acceptés par les deux parties, conformément aux besoins».

Cet accord devrait également déterminer «le volume et le niveau des activités d'enrichissement, la capacité, l'endroit où elles sont menées et les stocks d'uranium que l'Iran pourra avoir pour une période donnée», selon les mêmes sources.

PRÉSIDENTIELLE AU HONDURAS : La candidate de gauche rejette les résultats et demande un nouveau décompte

La candidate du parti Liberté et Refondation (Libre, gauche)
Xiomara Castro a rejeté vendredi les résultats de l'élection présidentielle de dimanche au Honduras et exigé un nouveau décompte des bulletins de vote.



«Notre position est irréversible. Aussi longtemps que nous ne pourrons pas consulter le système informatique du Tribunal suprême électoral, nous n'accepterons pas le résultat proclamé par ce TSE», a averti Mme Castro, épouse du président déchu Manuel Zelaya, au cours d'une conférence de presse.

La candidate de gauche demande

que soient réexaminés quelque 16.000 bulletins de vote. «Nous avons recueilli de nombreuses preuves de la réputante monstruosité avec laquelle a été volée à notre peuple hondurien la présidence de la République», a affirmé Mme Castro. Le TSE a accordé la victoire au candidat du parti de droite au pouvoir, Juan Orlando Hernandez (Parti national),

avec 36% des suffrages, soit avec six points d'avance sur M. Castro, sur environ 88% des bulletins dépouillés.

Des observateurs de l'Union européenne et de l'Organisation des Etats américains (OE) ont pour leur part qualifié ces élections présidentielle, législatives et municipales de «transparentes» et «dignes de confiance».

YÉMEN : Manifestation des partisans du Mouvement sudiste pour réclamer la sécession

Des milliers de partisans du Mouvement sudiste se rassemblaient samedi à Aden, principale ville du sud du Yémen, pour réclamer la sécession, rapportent des médias. Affublés des provinces du sud du pays voisines d'Aden, des milliers de personnes ont convergé vers la place des Parades en arborant le drapeau de l'ex-Yémen du Sud, un Etat indépendant jusqu'en 1990, et chantant des slogans favorables à la sécession, selon l'AFP. Les forces de sécurité, qui ont renforcé leur présence à Aden et établi de nouveaux points de contrôle à l'entrée de la ville, se tenaient à distance des manifestants.

Le rassemblement est organisé à l'occasion du 46^e anniversaire de l'indépendance de l'ex-Yémen du sud, à l'initiative du Mouvement sudiste, une coalition de groupes dont certains sont partisans d'une sécession et d'autres veulent l'autonomie.

Un responsable de l'aile dure du Mouvement sudiste, Fouad Rached, a déclaré que «par ce rassemblement, ouvert à tous les groupes sans exception, nous voulons avancer vers l'indépendance».

«Nous sommes déterminés à poursuivre notre voie pacifique pour réaliser notre revendication», a ajouté M. Rached, secrétaire général du Conseil suprême du Mouvement sudiste, le groupe de l'influent chef indépendantiste Hassan Baoum.

Selon lui, «le peuple du Sud n'a rien à voir avec la conférence du dialogue national», instance chargée d'organiser la transition politique au Yémen, qui peine à forger un consensus, en particulier sur la forme du futur Etat yéménite. Dans un discours à la nation, le chef de l'Etat Abd Rabbo Mansour Hadi a répété vendredi soir qu'il ne tolérerait aucune velléité indépendantiste.

Le dialogue national est censé préparer l'élaboration d'une nouvelle Constitution et des élections générales en 2014, au terme d'une période de transition de deux ans après le départ, sous la pression de la rue, de l'ancien président Ali Abdullah Saleh.

La Belgique adopte un plan de relance et de compétitivité

Le gouvernement fédéral et les régions belges ont adopté vendredi un «plan de relance et de compétitivité» qui passera notamment par une baisse de la TVA sur l'électricité et une réduction des charges pour les en-

treprises, a annoncé le Premier ministre Elio Di Rupo. Le 1^{er} avril 2014, la TVA sur l'électricité passera de 21% à 6%, ce qui devrait engendrer une économie annuelle de 100 euros pour chaque ménage belge, a précisé M. Di

Rupo lors d'une conférence de presse. Cette baisse du tarif de l'électricité devrait par ailleurs freiner l'inflation, et par là-même la hausse des salaires, qui sont indexés sur l'inflation en Belgique, a-t-il expliqué.

La Chine accorde une aide à l'Ouzbékistan pour une ligne de chemin de fer

La Chine a accordé vendredi un prêt de 350 millions de dollars à l'Ouzbékistan pour l'aider à financer une ligne de chemin de fer.

La ligne Angren-Pap, longue de 120 kilomètres, est un projet crucial, reliant les régions de l'est au reste du pays à travers un massif montagneux. Elle doit rempla-

cer la ligne actuelle qui transite par le territoire du Tadjikistan.

L'aide apportée par Pékin, signée lors d'une visite du Premier ministre chinois Li Keqiang, doit financer la construction de deux tunnels. Au total, la ligne est évaluée, selon les médias locaux, à 1,9 milliard de dollars.

AFGHANISTAN - PAKISTAN

Le Premier ministre pakistanais à Kaboul pour discuter du processus de paix

Le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif est arrivé samedi à Kaboul afin de s'entretenir avec le président Hamid Karzai du processus de paix en Afghanistan à l'approche du retrait de l'OTan, fin 2014.

«M. Sharif est arrivé à Kaboul. Il va rencontrer le président Karzai», a indiqué le palais présidentiel, en précisant que leurs discussions devaient porter sur «l'amélioration des relations entre les deux pays voisins».

Il s'agit de la première visite en près de 18 mois dans la capitale afghane pour un Premier ministre pakistanais et donc de la première visite officielle de M. Sharif depuis sa victoire aux législatives de



mai dernier. Cette visite survient une semaine après le passage au Pakistan d'une délégation du Haut conseil afghan pour la paix (HCP), chargé d'établir des ponts avec les talibans afin de les convaincre d'initier des pourparlers directs avec le président Karzai dans l'espoir de stabiliser le pays. Le Pakistan est considéré

comme un acteur clé du processus de paix en Afghanistan en raison de ses relations historiques avec l'insurrection talibane. L'Afghanistan fait face à une violente insurrection des insurgés talibans que douze ans de guerre et les moyens engagés par l'OTan n'ont pas réussi à mater.

LIBAN: Trois roquettes Grad désamorcées près de la frontière avec la Syrie



L'armée libanaise a annoncé samedi avoir désamorcé trois roquettes Grad prêtes à être tirées dans une région de l'est du Liban frontalier de la Syrie.

Un expert militaire a procédé vendredi après-midi au démantèlement des trois roquettes de 107 mm de diamètre, découvertes à Al-Qaa (est), a expliqué dans un communiqué, le commandement de l'armée. La police militaire a ouvert une enquête sur l'affaire, a-t-on indiqué.

Selon le quotidien libanais An-Nahar, les roquettes découvertes étaient prêtes à être tirées en direction de la région du Hermel, non loin de Baalbek, un bastion du Hezbollah.

OMC: «Les écarts peuvent être comblés» avant l'ouverture de la Conférence de Bali

Les écarts de position qui persistent moins d'une semaine avant l'ouverture de la Conférence ministérielle de l'OMC peuvent être comblés, a indiqué vendredi le chef de l'organisation dont le siège est à Genève.

«Les écarts de position qui persistent peuvent être comblés», a estimé le directeur général de l'OMC, le Brésilien Roberto Azevedo, dans un courrier aux médias.

La conférence des 159 Etats membres de l'Organisation mondiale du commerce, censée adopter des mesures dopant le libre-échange mondial, se tient du 3 au 6 décembre à Bali (Indonésie). «Si les ministres veulent un accord, c'est tout à fait possible. Ce qu'il nous faut, c'est la volonté politique», a-t-il assuré.

Il a également souligné que «ces derniers jours, les membres ont travaillé dur pour trouver des solutions» et qu'il s'était lui-même «engagé auprès des ministres pour discuter de la meilleure façon d'aller de l'avant». Mardi, M. Azevedo avait annoncé à la presse qu'aucun accord n'avait été trouvé sur les textes en discussion pour cette conférence.

Toutefois, jeudi, les pays les moins avancés (PMA) de l'OMC avaient annoncé avoir réussi à s'entendre avec «les principales parties prenantes» sur l'un des textes du paquet d'accords qui doit être présenté la semaine prochaine à Bali.

Au total, il y a 10 textes concernant trois secteurs qui sont la facilitation des échanges, le développement, et l'agriculture. Les textes sur la facilitation des échanges sont ainsi considérés comme presque bouclés.

APS

Programme du dimanche 1er décembre 2013

TF1

06h30 Magazine jeunesseTFou
10h10 Sports mécaniquesAutomoto
10h55 Magazine de sociétéMon plus beau coup de poker
11h00 FootballTéléfoot
11h50 Magazine sportifL'affiche du jour
11h55 Météo
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 Magazine scientifiqueDes inventions et des hommes
13h00 Journal
13h25 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
13h35 Météo
13h40 Série policièreMentalist77
14h35 Série hospitalièreDr House777
15h25 Série hospitalièreDr House777
16h20 Série policièreLes experts : Miami77
17h05 Série policièreLes experts : Miami77
18h00 Magazine de sociétéSept à huit
19h50 Magazine de sociétéLà où je t'emmènerai
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
20h40 Météo
20h50 Comédie dramatiqueLe code a changé77
22h55 Série policièreEsprits criminels77
23h40 Série policièreEsprits criminels77

2

07h00 Magazine culturelThé ou café
08h05 Magazine sportifRencontres à XV
08h30 Magazine religieuxSagesse boudhistes
08h45 Magazine religieuxIslam
09h15 Magazine religieuxJudaïca
09h30 Magazine religieuxOrthodoxie
10h00 Magazine religieuxPrésence protestante
10h15 Magazine religieuxKairos
10h45 Magazine religieuxLe jour du Seigneur
12h05 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h20 Magazine d'actualité13h15, le dimanche...
14h05 Météo 2
14h10 DivertissementVivement dimanche
16h25 AnimalierGrandeurs nature
17h30 MultisportsStade 2
18h45 Magazine de servicesPoint route
18h50 DivertissementVivement dimanche prochain
20h00 Journal
20h30 Magazine d'information20h30 le dimanche
20h38 Magazine culturelD'art d'art
20h40 Magazine de l'environnementEmission de solutions
20h44 Météo 2
20h45 DrameAu-delà77Inédit
23h00 Magazine de sociétéFaites entrer l'accusé77
00h30 Météo 2
00h35 Magazine du court métrageHistoires courtes
01h35 DivertissementVivement dimanche prochain
02h30 Magazine d'actualité13h15, le samedi...
03h00 Magazine culturelThé ou café

3

08h00 Magazine jeunesseDimanche Ludo
08h02 Dessin animéOggy et les cafards
08h08 Dessin animéOggy et les cafards
08h15 Dessin animéOggy et les cafards
08h26 Téléfilm d'animationTit et le tour du monde en 80 chats
09h34 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés
10h08 Dessin animéTom et Jerry
10h42 Dessin animéTit et Grosminet
10h58 Emission jeunesseArt investigation
11h15 Magazine politiqueExpression directe
11h25 Météo
11h30 Magazine régionalDimanche avec vous

12h00 12/13 : Journal régional
12h10 Magazine politique12/13 dimanche
12h50 Magazine animalier30 millions d'amis
13h20 Téléfilm policierCommissaire Brunetti : enquêtes à Venise7
14h55 LoterieKeno
15h00 En course sur France 3
15h45 CinémaNous nous sommes tant aimés
16h15 CinémaNous nous sommes tant aimés
16h50 DivertissementLes chansons d'abord Inédit
17h55 JeuQuestions pour un super champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h15 Série d'aventuresZorro77
20h45 Série policièreLes enquêtes de Murdoch77Inédit
21h25 Série policièreLes enquêtes de Murdoch77
22h15 Série policièreLes enquêtes de Murdoch
23h00 Série policièreLes enquêtes de Murdoch77
23h45 Météo
23h50 Soir 3

CANAL+

07h25 Magazine jeunesseCartoon+
08h00 Dessin animéLes Dalton
08h10 Dessin animéLes Dalton
08h20 Téléfilm d'aventuresFlicka 3 : Best Friends
09h50 Série d'animationLes Simpson
10h10 ComédiePaulette77
11h33 La météo
11h35 Magazine du cinémaRencontres de cinéma
12h00 Magazine politiqueLe supplément politique
12h45 Magazine d'actualitéLe supplément
13h55 Divertissement-humourLa semaine des Guignols
14h30 DivertissementLe petit journal de la semaine
15h05 DivertissementLa semaine de Gaspard Proust
15h10 GastronomieLes nouveaux explorateurs
16h15 Série dramatiqueLilyhammer77
17h00 Série dramatiqueLilyhammer77
17h45 SociétéEmeutes en banlieue : la métanique infernale
18h45 DivertissementZapping de la semaine
19h05 FootballCanal Football Club
19h40 FootballCanal Football Club
20h55 FootballAvant-match L1
21h00 SportParis-SG / Lyon
22h55 FootballCanal Football Club
23h15 FootballL'équipe du dimanche
oooh5 Magazine du jeu vidéoLe journal des jeux vidéo
oooh30 Série d'actionStrike Back
01h15 Série d'actionStrike Back
02h00 Court métrageFuck UK
02h15 SociétéLes insomnies77
04h00 Court métrage dramatiqueAvant que de tout perdre

M

07h00 Divertissement-humourAbsolument stars
08h50 Magazine de télé-achatM6 boutique
11h10 Magazine sportifSport 6
11h20 Magazine de l'automobileTurbo
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Magazine de sociétéMaison à vendre
14h50 TéléréalitéRecherche appartement ou maison
16h10 Magazine de la décorationD&CO
17h15 Magazine d'actualité66 minutes
18h40 Magazine d'actualité66 minutes : grand format
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Magazine scientifiqueE=M6
20h40 Magazine sportifSport 6
20h50 Magazine de l'économieCapital77Inédit
23h00 Magazine d'informationEnquête exclusive
oooh25 Magazine d'informationEnquête exclusive

La sélection

TF1**20h50**

Le code a changé



Résumé
Tous les ans, à l'occasion de la fête de la Musique, Marie-Laurence et Piotr réunissent leurs amis autour du plat fétiche de Piotr, un «bigos». Ils attendent Mélanie, gynécologue, et Alain, son mari, cancérologue ; Lucas, avocat ambitieux, et son épouse, Sarah ; la jeune Juliette et son ami Erwann, plus âgé ; et Manuela, professeur de flamenco. Autour de la table, on partage souvenirs et projets, on tait les chagrins. Pour quelques heures, tout le monde veut y croire. Mais sur le chemin du retour, les masques tombent...

2**20h45**

Au-delà



Résumé

Marie, une journaliste française, a vu la mort de très près lorsqu'elle a échappé de justesse à un gigantesque tsunami. Une expérience dont la jeune femme a du mal à se remettre. George, un ouvrier américain, porte comme un fardeau un don de voyance qui lui permet de communiquer avec les morts. A Londres, Marcus, un collégien, est confronté à l'expérience la plus douloureuse de sa vie, la disparition de son frère jumeau. N'acceptant pas ce coup du sort, Marcus veut à tout prix trouver des réponses à ses interrogations. Chacun de leur côté, George, Marie et Marcus vont tenter de répondre aux questions qui les taraudent et de percer les mystères de l'au-delà...

3**20h45**

Les enquêtes de Murdoch



Résumé
Tobias Pincher, un client de l'hôtel Imperial, a été tué dans les écuries durant la nuit. Son meurtrier s'est servi d'une fourche pour lui transpercer l'estomac. La victime, un joueur compulsif, attendait son mariage avec Felicity Dowes, une jeune femme certes mentalement atteinte, mais nantie d'un héritage qui lui aurait permis d'effacer ses nombreuses dettes de jeu. Felicity loge à l'hôtel auprès de son infirmière, Isabelle Webster. Devant Murdoch, elle prétend d'abord être séquestrée par l'infirmière, avant de se rétracter et d'évoquer des détails de la scène de crime qui laissent à penser qu'elle se trouvait sur les lieux au moment du meurtre...

CANAL+**20h55**

Paris-SG / Lyon



Résumé

Revenus à la 7e place de la Ligue 1 après leur victoire arrachée à Saint-Etienne (1-2), Clément Grenier et l'Olympique Lyonnais veulent poursuivre leur remontée au classement et recoller au peloton de tête. Mais c'est un adversaire de taille qui se présente devant les protégés de Rémi Garde, puisque le PSG, bien installé dans la fauteuil de leader, est toujours invaincu en championnat. Une invincibilité que les coéquipiers d'Alex et de Thiago Motta espèrent bien sûr préserver le plus longtemps possible cette saison. L'an dernier, les Parisiens l'avaient emporté face à l'OL, grâce à un but de Blaise Matuidi (1-0).

M**20h50**

Capital



Résumé

Au sommaire :

La bataille de la baguette

Enjeu commercial de taille, la baguette génère un chiffre d'affaires de dix milliards d'euros, largement disputé. Victimes de cette guerre sans merci, certains artisans boulangers sont au bord de la faillite.

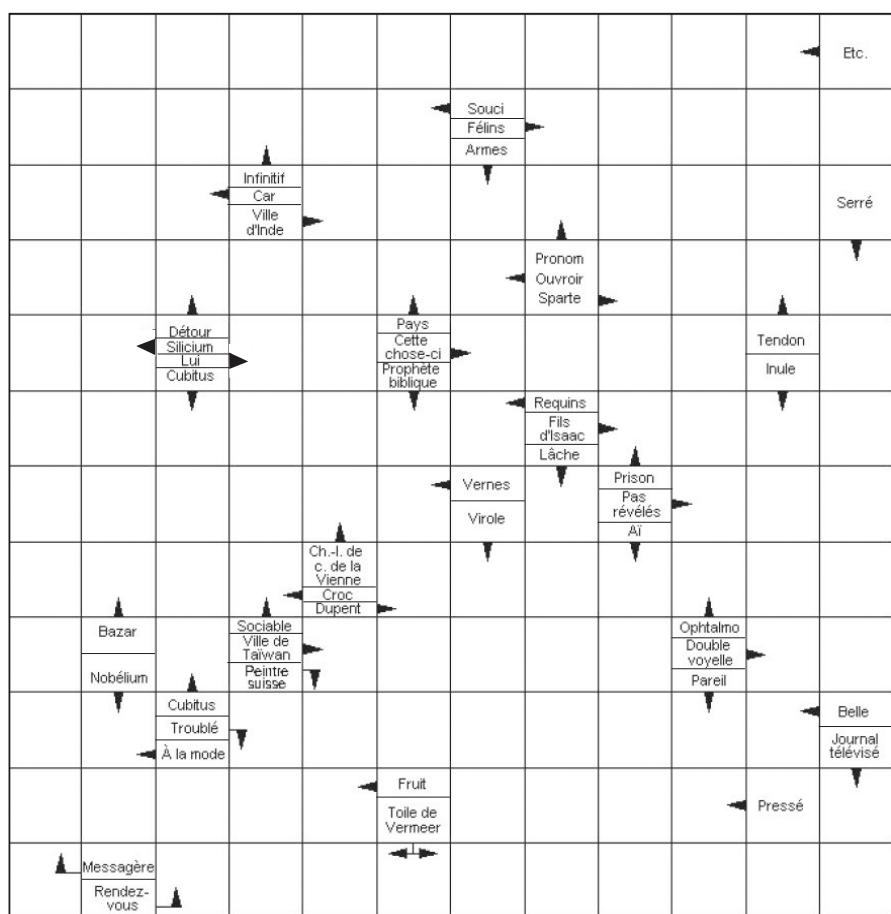
Boucherie : fortune en famille

La famille Billebaud est à la tête de sept boucheries installées dans des quartiers plutôt cossus de la capitale française. Pour séduire leurs clients, elle opte pour une viande de qualité, négociée chaque matin à Rungis.

Adieu patron, je monte mon commerce

Pour ouvrir un magasin de franchise, il faut une petite mise de départ et verser une commission, ce qui permet de bénéficier de la notoriété de la marque.

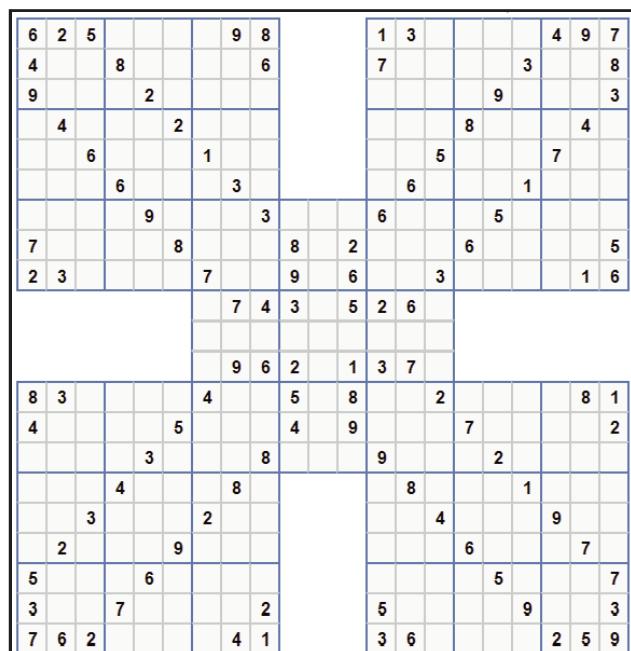
Mots fléchés n°440



Samouraï-sudoku n°440

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



DÉTENTE

Proverbes

L'orphelin est content d'avoir reçu un petit morceau d'intestin.

Proverbe algérien

Il ne connaît pas la marche de la poule et veut imiter celle de la perdrix.

Proverbe berbère

Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.

Proverbe arabe

Jamais deux sans trois

Proverbe français

C'est arrivé un 1er décembre

1954 : les États-Unis signent un traité de sécurité mutuelle avec Taïwan

1955 : Rosa Louise McCauley Parks refuse de laisser sa place à un passager blanc dans un bus.

1958 : indépendance de la République centrafricaine.

1958 : élection d'Adolfo López Mateos à la présidence du Mexique.

1959 : signature du Traité sur l'Antarctique.

1971 : occupation par l'Inde d'une partie du Pakistan oriental.

1982 : élection de Miguel de la Madrid Hurtado à la présidence du Mexique.

1988 : Benazir Bhutto est nommée premier ministre du Pakistan

1988 : élection de Carlos Salinas de Gortari à la présidence du Mexique

1990 : chute du président tchadien Hissène Habré, laissant le pouvoir aux rebelles dirigés par Idriss Déby.

1991 : l'Ukraine se prononce pour l'indépendance.

Leonid Kravtchouk en devient le premier président.

1994 : élection d'Ernesto Zedillo Ponce de León à la présidence du Mexique.

Célébrations :

-Journée mondiale de lutte contre le SIDA.

-Costa Rica : jour de la suppression de l'armée.

-Islande : Jour de l'indépendance, commémorant l'indépendance vis-à-vis du Danemark en 1918.

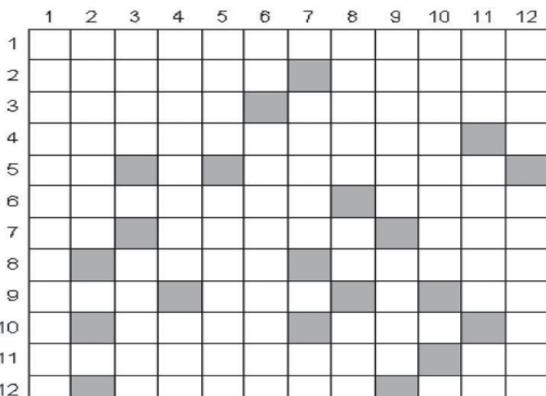
-Roumanie : Fête nationale.

-République centrafricaine : Fête nationale.

-Portugal : (Restauração da Independência), restauration de l'indépendance.

-Thaïlande : (Wan Damrong Rachanuphab) commémorant la mort du prince Damrong Rajanubhab.

Mots croisés n°440



Horizontalement :

- Mâche
- Impossibilité de marcher en l'absence d'atteinte motrice - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée
- Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle
- Maladie contagieuse
- Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique austral
- Port de Grèce - Ecrivain italien
- Laïze - Inspiades - Enjoué
- Décoratif - Ville d'Autriche
- Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Voyelle double
- Dernier maire de Montréal - Nord - Ainsi en latin
- Inassimilable - Aluminium
- Auteur de l'opéra Œdipe - Infusion que l'on en fait

Verticalement :

- Industrie fabriquant les seaux, écuisses, aesselles, etc.
- Tesselle
- Guanaco - Pique avec une arme pointue
- Prime - Force cosmologique qui se manifeste surtout par la passivité
- Métis canadien - Pillage
- C'est-à-dire - Impregnés d'huile-Substance pour empêcher le linge
- Arrêt ou ralentissement de la circulation d'un liquide organique - Scandium
- Naïf et un peu sot - Police nazie - Service du travail obligatoire
- Instrument servant dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller
- Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir
- Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud-Ampère - heure
- Rivière des Alpes autrichiennes - Myrtille

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BOXE (FAB)

Appel à candidature pour le poste de DTN

La Fédération algérienne de boxe (FAB) a lancé un appel à candidature pour le poste de directeur technique national (DTN), appris hier l'APS auprès de l'instance fédérale.

«L'appel qui intervient conformément aux directives de la direction générale des sports au MJS, sera ouvert du 1^{er} au 12 décembre à tout technicien algérien dont les qualifications et compétences sont avérées dans les domaines techniques spécifiques à la boxe», a indiqué le porte-parole de la FAB. Une commission composée de quatre membres a été mise sur pied pour examiner et étudier les candidatures au poste de directeur technique, selon une liste d'évaluation établie par



le bureau fédéral de la FAB. «Certes, une proposition a été auparavant envoyée au MJS, mais nous sommes dans l'obligation de se confirmer aux procédures en vigueur pour la désignation d'un DTN. Nous allons désigner un chargé de la DTN pour s'occuper des affaires courantes de la boxe», a-t-il dit.

Le nouveau directeur technique national devrait, par la suite, procéder à la désignation des nouveaux staffs techniques nationaux de boxe. La Fédération algérienne de boxe (FAB) avait, dans un premier, désigné l'ex-sélectionneur national, Azizine Aggoune, pour le poste de DTN en remplacement de Mourad Meziane qui occupait ce poste depuis 2009. Mais suite à une réunion avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, M.Mohamed Tahimi, le bureau fédéral de la FAB a été suggéré d'amplifier la demande d'offre de candidature et de revoir les procédures de désignation de DTN. Pour rappel, la sélection algérienne de boxe messieurs (seniors) est dirigée actuellement par Abdelhadi Djellab, assisté par Boualem Ouadahi et Lahcène Merhoud.

MONDIAL-2013/CAN-2014
(DAMES - PRÉPARATION)

L'Algérie s'impose face aux Espagnoles de Mislata (38-13)

La sélection algérienne de handball (dames) a battu l'équipe espagnole de 2^e division de Mislata par 38 à 13, vendredi soir à Albir (Espagne), dans le cadre de sa préparation aux championnats du Monde 2013, prévus du 6 au 22 décembre en Serbie. Les joueuses de l'entraîneur Mourad Aït Ouarab, qui préparent également la 2^e coupe d'Afrique des nations (CAN-2014), prévue du 15 au 26 janvier en Algérie, sont en stage à Albir (près d'Alicante) depuis dimanche et ce, jusqu'au 3 décembre.

La victoire contre Mislata est la seconde pour le Sept national en terre ibérique après celle enregistrée mercredi contre Canyalemar Valence sur le score de 24 à 19, contre une défaite essuyée jeudi face à CB Elche (27-26), deux équipes de première division espagnole.

Les équipières de Dob Nassima joueront une dernière rencontre amicale au cours de leur séjour en Espagne, lundi face à l'UCAM Murcia. Lors du Mondial-2013, l'Algérie évoluera dans le groupe B, domicilié à Nis, et affrontera le Brésil (7 décembre), la Serbie (8 décembre), le Danemark (10 décembre), le Japon (11 décembre) et la Chine (13 décembre).

Pour la coupe d'Afrique, la sélection algérienne jouera dans la poule A avec le Sénégal (16 janvier), le Cameroun (17 janvier) et la RD Congo (20 janvier).

DOPAGE

260 positifs aux stéroïdes détectés avec une nouvelle méthode

La mise au point d'une nouvelle méthode de détection des stéroïdes anabolisants endogènes a abouti en un an à plus de 260 cas positifs qui n'auraient pas pu être décelés sans cela auparavant, a indiqué vendredi un chercheur du laboratoire antidopage de Cologne. «Maintenant nous avons une méthode plus sensible et depuis que nous l'avons lancée en novembre l'an dernier, nous avons trouvé environ 180 cas positifs au stanazolol et 80 cas positifs à l'Oral-Turinabol, le produit dopant de l'ancienne Allemagne de l'Est.

Selon Hans Geyer, «tous les cas ont été communiqués à l'Agence mondiale antidopage (AMA) et aux fédérations internationales concernées» et aucun sportif n'a contesté les résultats, ne serait-ce qu'en demandant une contre-expertise.

Depuis certaines instances antidopage ont demandé aux chercheurs de procéder avec cette méthode à des réanalyses des échantillons d'anciens contrôles qui ont été conservés, le Code mondial antidopage permettant de sanctionner un sportif jusqu'à huit ans après les faits.

APS

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS (DAMES)

InterClub (ANG) remporte le trophée

La formation anglaise InterClub a remporté le trophée du 19^e championnat d'Afrique féminin des clubs champions de basketball qui s'est déroulé durant une semaine à Meknès (Maroc) après sa victoire, vendredi soir en finale, face à l'autre équipe anglaise Pri-meiro Agosto (61-60). C'est le troisième sacre d'Interclub dans ce championnat africain. Dans le match pour la troi-



sième place, c'est l'équipe kényane Eagle Wings qui a remporté la victoire devant la formation nigériane First Deep Water sur le score 67-64. Huit équipes réparties en deux groupes ont pris part à la compétition en l'absence du détenteur de la dernière édition, Liga Desportiva de Maputo (Mozambique) qui a renoncé à défendre son titre pour des raisons administratives.

Solution Samurai-sudoku N°439

8	6	3	7	2	1	6	9	4
4	6	9	8	3	5	1	7	2
7	1	2	4	6	9	5	8	3
2	3	6	5	9	7	8	4	1
9	4	8	6	1	3	7	2	5
5	7	1	2	4	8	3	6	9
3	2	7	9	5	6	4	1	8
1	8	4	3	7	2	9	6	5
6	9	5	1	8	4	2	3	7

5	1	6	9	7	4	2	8	3
8	2	9	3	5	1	6	7	4
4	7	3	8	6	2	5	1	9
3	6	5	1	4	8	7	9	2
2	9	4	6	3	7	1	5	8
7	8	1	6	2	9	4	3	6
6	7	5	2	8	3	9	4	1
3	8	6	7	2	5	8	1	9
1	5	4	3	7	6	9	2	8

6	9	4	5	2	7	8	1	3
5	2	3	1	8	9	4	7	6
6	5	8	7	4	3	2	9	1
7	8	1	3	6	4	5	2	9

9	1	6	2	8	7	3	4	5
5	7	8	9	3	4	1	6	2
2	4	3	5	1	6	8	7	9
4	8	9	1	6	5	2	3	7
3	5	7	6	4	2	9	1	6
6	2	1	3	7	9	5	8	4
8	9	4	6	2	1	7	5	3
7	3	5	4	9	8	6	2	1
1	6	2	7	5	3	4	9	8

Solution Mots Croisés N°439

ECRIVASSIERE
CAIRE■EOlien
TRAIRE■TELLE
OBIS■PRISAIS
POT■SUIE■TEC
AN■BAIS■I■NO
RELAIS■ETAT■
A■ANGEITES■M
SCIANT■AMPLE
IO■NETO■SEUL
TIRERENT■CIE
ENNS■SUCETTE

Solution Mots Fléchés N°439

RACCOMPAGNER
IBERIE■BLED■
BADEN■PRO■ED
OTE■DRAISINE
UT■FROISSE■P
LUXUEUX■INFO
DEUX■G■UNAUS
I■AISES■E■NE
NONNE■ANSE■R
G■H■RACE■RA■
USURPA■VANDA
E■ABERRATION

LIGUE 2 PROFESSIONNELLES (13^E JOURNÉE)**L'ASMO prend le pouvoir**

L'ASM Oran s'est emparée de la tête du classement du championnat d'Algérie 2 professionnelle grâce à sa victoire contre l'AB Merouana (2-0), profitant du nul concédé à domicile par l'ex-leader l'USM Bel Abbès face au MC Saïda (1-1) lors de la 13^e journée disputée vendredi, tandis qu'en bas de tableau, l'ES Mostaganem se dirige tout droit vers la division nationale amateur.

Deux buts inscrits par Zidane et Benlalam en seconde période ont permis à l'ASM Oran de s'installer pour la première fois de la saison à la première place du championnat avec un point d'avance sur l'USM Bel Abbès qui n'a pas gagné depuis deux journées.

Cette victoire contre l'AB Merouana, la septième de la saison des Oranais a été bien accueillie par l'entraîneur Kamel Mouassa qui estime toutefois que le championnat est encore très long.

« Notre première place va sûrement surprendre beaucoup d'observateurs car notre équipe est jeune et manque d'expérience. On est à la 13^e journée et on a rien gagné. Il faut garder les pieds sur terre. Mon souhait, c'est d'être sur le podium en fin de saison », a déclaré Mouassa à l'issue de la rencontre.

A l'opposé, l'USM Bel Abbès est mal en point après la nouvelle contreperformance des coéquipiers de Hocine Achiou sur leur pelouse face au MC



Saida (1-1). Les hommes d'Abdelkrim Bira qui restaient sur une défaite devant le NAHD (1-0) ont été incapables de s'imposer malgré l'ouverture du score par Ghazali (58), mais c'était sans compter sur l'abnégation des visiteurs qui ont remis les pendules à l'heure à la 68^e minute. La bonne opération de la journée a été réalisée par le WA Tlemcen et l'O Médéa qui se hissent à la 3^e place grâce à leur succès contre respectivement l'ABoussaâda et l'USM Annaba sur le même score (1-0). En revanche, l'USM Blida quitte le podium après le surprenant nul concédé à domicile face au MSP Batna (0-0). Les Blidéens n'ont pas confirmé la victoire en déplacement ramenée de Saida lors de la précédente journée. De son côté, le NA Hussein-Dey s'est contenté du point de match nul à l'extérieur face au CA Batna (1-1) et recule à la 6^e position à quatre longueurs du leader. Les locaux ont raté un penalty en fin de partie. En bas de classement, l'USMM Hadjout et l'AS

Khroub se sont donné un bol d'air après leurs succès contre respectivement l'ES Mostaganem (2-1) et l'US Chaouia, qui restait pourtant sur quatre victoires de rang. A la faveur de ces victoires, les deux équipes remontent au milieu du classement, tandis que l'AS Boussaâda et désormais premier relégable.

Résultats et classement

CA Batna - NA Hussein-Dey	1-1
ASM Oran - AB Merouana	2-0
O. Médéa - USM Annaba	1-0
USM Chaouia - AS Khroub	1-2
USMM Hadjout - ES Mostaganem	2-1
A. Boussaâda - WA Tlemcen	0-1
USM Blida - MSP Batna	0-0
USM Bel-Abbès - MC Saïda	1-1

Classement:

	Pts	J
1. ASM Oran	25	13
2. USM Bel-Abbès	24	13
3. O. Médéa	23	13
4. WA Tlemcen	23	13
5. USM Blida	22	13
6. NA Hussein-Dey	21	13
7. US Chaouia	19	13
8. USM Annaba	17	13
9. USMM Hadjout	16	13
10. AB Merouana	16	13
11. AS Khroub	15	13
12. MC Saïda	15	13
13. CA Batna	15	13
14. A. Boussaâda	14	13
15. MSP Batna	12	13
16. ES Mostaganem	1	13

**TRANSFERT/ ES SÉTIF
Mohamed Traoré attendu demain pour finaliser**

L'attaquant malien du Hilal Om Durman (division 1 soudanaise de football), est attendu lundi à Alger, pour finaliser son éventuel transfert à l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne), en vue du mercato d'hiver qui sera ouvert le 15 décembre, a appris l'APS auprès de la direction du club sétifien. Après des négociations serrées, qui ont failli capoter sur le plan financier, la direction sétifienne a réussi à arracher l'accord final du joueur âgé de 25 ans, qui compte une sélection chez les «Aigles» du Mali.

Antay déjà évolué au CS Sfax (div 1 tunisienne) et Al Nasr (div 1 libyenne), Mohamed Traoré sera appelé à booster le compartiment offensif de l'Entente, très mal inspiré depuis le départ de l'attaquant international Mohamed Amine Aoudia au Dynamo Dresden (Bundesliga 2 allemande). Outre Traoré, la direction de l'ESS est dans l'attente de la qualification de ses deux premières recrues hivernales, en l'occurrence l'ancien attaquant international, Hameur Bouazza, et l'attaquant gabonais, Benjamin Ze Ondo, qui pourront effectuer leurs débuts officiels avec leur nouvelle formation à partir du 15 décembre, date de l'ouverture de la période des transferts d'hiver, qui va s'étaler sur un mois.

Par ailleurs, l'ESS, champion d'Algérie en titre, a trébuché encore une fois à domicile vendredi, à l'occasion de la réception du voisin du MCE Eulma (0-0), en ouverture de la 13^e journée de la Ligue 1. De plus en plus contesté, l'entraîneur de l'ESS, le Français Jean-Christian Lang est appelé à revoir sa copie, à deux journées de la fin de la phase aller.

Publicité

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA
DE TAMANRASSET**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°07**

NIF : 099011019011047

Adresse : Rue Emir Abdelkader Ksar Fougani-Tamanrasset
Tél : 029.34.43.86 Fax : 029.34.40.09

La Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert concernant :

**Réalisation du réseau de drainage dans la région du Tidikelt (1^{re} tranche)
Fougaret Ezzoua**

Les entreprises qualifiées dans le domaine hydraulique (Activité principale ou secondaire) et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Tamanrasset rue **Emir Abdelkader Ksar El-Fougani Tamanrasset**

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- Le cahier des charges (technique et financier signé et paraphé) comprenant tous les renseignements
- Les pièces fiscales et parafiscales, registre de commerce, extrait du casier judiciaire et certificat de qualification et classification, liste des moyens humains et matériels (avec justification), les références de l'entreprise et le planning de réalisation, attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés morales et toutes les pièces exigées par le cahier des charges.
- Les offres seront présentées scindées en une offre technique (enveloppe A), une offre financière (enveloppe B) dont le contenu est décrit dans le cahier des charges sous double enveloppe, l'enve-

loppe extérieure devra être anonyme et porte la mention suivante :

Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Tamanrasset
Avis d'appel d'offres national ouvert N°07
Réalisation du réseau de drainage dans la région du Tidikelt (1^{re} tranche)
Fougaret Ezzoua
(A ne pas ouvrir)

La durée accordée aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est fixée à trente (30) jours à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ou la presse nationale.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de préparation des offres jusqu'à 14h00, l'heure limite au secrétariat de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset Rue Emir Abdelkader Ksar Fougan Tamanrasset, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours plus la durée de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis (offres technique et financière) qui se tiendra le jour de dépôt des offres qui correspond au dernier jour de préparation des offres à 14h30 au siège de la Direction des Ressources de la wilaya de Tamanrasset.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT**
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
NIF 097403019000344

AVIS D'APPEL D'OFFRE RESTREINT N°: 23/13

LA DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE LAGHOUAT LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OPERATION N° NF 5.731.1.262.103.08.01

ETUDE ET REALISATION D'UN HOPITAL 60LITS A KSAR EL-HIRANE**- monte charge et monte malade .**

Les entreprises ayant la qualification 2 et plus en bâtiment activité principale ou secondaire disposant d'un registre de commerce portant le code d'installation et maintenance des ascenseurs peuvent retirer le cahier des charges auprès bureau planification de la direction de la santé de wilaya de Laghouat

L'offre est à présenter sous enveloppe principale scellée, ne comportant aucune inscription extérieure autre que :

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR**réalisation....."**

Cette enveloppe principale comportera deux autres enveloppes scellées, l'une relatives à l'offre technique contenant l'ensemble des pièces écrites du dossier cité au cahier des charges , et la deuxième contenant les pièces relatives à l'offre financière citée au cahier des charges. Chacune des enveloppes scellées devra être identifiée comme suit :

1 - Offre technique

Elle doit comporter les pièces suivantes: Déclaration à souscrire – Registre de commerce – Casier judiciaire – Extrait de rôle – Qualification - Mise à jour (CASNOS) – Mise à jour (CNAS) – Mise à jour (COCOBATPH)-Planning prévisionnel d'exécution des travaux –Références professionnelles-moyens humains- moyens matériels-Attestation de dépôt du compte sociaux pour les société. Attestation de probité. cahier des charges

2 - Offre financière

Elle doit comporter les pièces suivantes:- lettre de soumission – devis estimatif et quantitatif – bordereau des prix unitaires.

Le dépôt des offres est fixé 21jours à pâture de la premier parution des journaux(à 14h00mn) à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Laghouat, route nationale N°01 Laghouat.

L'ouverture des plis technique et financier s'effectuera au siège de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Laghouat en présence des soumissionnaires pâture de la premier parution des journaux (à 14h 30mn).

SPORTING LISBONNE
Leonardo Jardim :
Slimani est
«en forme»



L'entraîneur du Sporting Lisbonne Leonardo Jardim a estimé vendredi, que l'attaquant international algérien Islam Slimani, auteur du but de la victoire contre Vitoria Guimaraes (1-0) dimanche dernier, est «en forme», à moins de 48 heures de la réception de Paços de Ferreira pour le compte de la 11^e journée du championnat du Portugal.

«Il est toujours agréable d'avoir une autre option dans l'équipe. Nos options en attaque sont Slimani, Montero et Cissé, dont deux sont en excellente forme, même si Montero ne marque pas depuis quatre matches. Il est toujours intéressant d'utiliser Slimani dans le cadre d'une structure différente. Il est très utile, car il a des caractéristiques différentes pour le reste de l'équipe» a indiqué Jardim lors d'un point de presse à Lisbonne.

Incorporé en fin de partie, Slimani avait offert la victoire à son équipe en déplacement dimanche dernier face à Vitoria Guimaraes (1-0), en match de la 10th journée du championnat. Buteur décisif contre Maritimo, Benfica et Vitoria, Slimani espère être d'attaque dimanche soir contre Paços Ferreira pour confirmer sa belle forme actuelle et gagner un peu plus la confiance de son coach.

L'ancien attaquant du CR Belouzidat a inscrit quatre buts depuis qu'il a rejoint le club lusitanian durant l'intersaison, en provenance du CR Belouzidat (Ligue 1 algérienne), pour un contrat de quatre ans.

À la veille de la 11th journée, le Sporting Lisbonne occupe la 2nd place au classement de la «Liga Sagres» avec 23 points, à une longueur du leader du FC Porto.

CHAMPIONNAT NATIONAL FÉMININ (MISE À JOUR)

Victoire de l'ASE Alger-Centre devant l'USF Béjaïa 4 - 0

L'équipe de l'ASE Alger Centre s'est imposée devant l'USF Béjaïa sur le score de quatre buts à zéro (4/0), en match de mise à jour de la 4th journée du championnat d'Algérie féminin de football, disputée hier au stade de Régaha. A l'issue de cette mise à jour, le classement s'établit comme suit:

	Pts	J
1. AS Sûreté Nationale	12	4
- Affak Relizane	12	4
3. ASE Alger Centre	9	4
- FC Constantine	9	4
- JF Kroub	9	4
6. FC Béjaïa	7	4
7. Intissar Oran	6	4
8. MO Kroub	4	4
9. USF Béjaïa	3	4
10. COTS Tiaret	0	4
- AS Oran Centre	0	4
- AJ Canastel Oran	0	4

APRÈS SON NUL CONTRE LE MC EL EULMA À DOMICILE
L'ES Sétif peine à retrouver ses marques

S. Ben

L'ES Sétif a tout essayé même de varier les attaques face à cette coriace équipe d'El Eulma, en match avancé de la 13th journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, disputé vendredi dernier, en vain. Les Sétifiens n'arrivent donc pas à retrouver leurs marques puisque le champion en titre, a été également auteur d'un match nul sur le terrain du CABB Arrérirdj (1-1) lors de la précédente journée.

Et avant-hier, l'ESS n'a pu renouer avec la victoire face aux Eulmisi.

Et bien qu'ils ont perdu deux points à domicile devant leurs voisins d'El Eulma dans ce derby des Hauts-Plateaux, l'ES Sétif prend seule la tête du classement avec un total de 23 points, devant la JS Kabylie et l'USM Alger (22) qui jouaient hier au même titre que les autres équipes soit au moment où on mettait sous presse. Ainsi, les Sétifiens risquent de perdre ce fauteuil de leader en cas de victoire de ses poursuivants immédiats, la JSK et l'USMA voire le CS Constantine ! Les joueurs du coach Lang n'ont pu trouver le chemin des filets devant cette solide formation d'El Eulma, visiblement bien préparée pour ce derby.

D'ailleurs, à lui seul, le gardien de but l'ex-international Oussouer a éteint toute sa classe et en particulier en fin de partie où il a annihilé toutes les tentatives des Sétifiens devant leur propre public. Le coach adjoint de l'ES Sétif, Madoui indique en fin de partie que «nous avons varié nos attaques, en vain. Il est certain que nous avons perdu deux points et il nous faudrait donc les récupérer au plus vite».



Quant au travail qui attend le staff technique et les joueurs pour améliorer le rendement de l'équipe et surtout pour que les joueurs soient plus adroits et plus concrets dans leurs finitions et derniers gestes, le coach Madoui remarque que « c'est la peur de mal faire qui a été à l'origine de ce manque de lucidité. Et c'est à ce niveau qu'il y a un énorme travail à faire ».

En tout cas le match a été très plaisant à suivre et c'est ce qui fait dire au capitaine de cette courageuse équipe d'El Eulma, Hemani que « le public a assisté à un beau spectacle où nous avons accompli notre mission comme il se doit». Ce qui est bien vrai.

D'ailleurs, les gars de l'ES Sétif doivent oublier le temps d'une semaine le championnat d'Algérie pour rentrer dans le vif du sujet de la Coupe d'Algérie le week-end prochain.

En effet, le tirage au sort des 32^e de finale de la Coupe d'Algérie de football

saison 2013-2014, effectué mardi dernier au Sheraton d'Alger, a mis aux prises, l'ES Sétif contre cette modeste équipe du NT Souf de la division amateurs.

Et ce n'est que par la suite que l'ES Sétif retrouvera le championnat d'Algérie pour défendre son titre sans oublier surtout son engagement officiel pour participer à la Ligue des champions africaine tout en souscrivant aux conditions imposées par la Fédération algérienne de football soit de ne demander aucun report de ses rencontres en championnat ou en coupe d'Algérie. Ce qui va être très difficile pour Lang et son équipe. Le staff technique de l'Entente doit donc bien utiliser son effectif au complet en le faisant tourner pour assurer une bonne participation dans ces trois compétitions.

Le défi est difficile à relever et il va falloir d'abord commencer par gagner en confiance...

MONDIAL-2014 (TIRAGE AU SORT)
Madjid Bougherra rêve du Brésil

Le capitaine de la sélection algérienne de football Madjid Bougherra, auteur du but de la qualification des Verts au mondial 2014 contre Burkina Faso (1-0), a exprimé son souhait d'affronter le Brésil en Coupe du Monde, à quelques jours du tirage au sort prévu le 6 décembre à Bahia (Brésil). «Jouer contre le Brésil en Coupe du Monde qui se déroulera dans le pays du roi Pelé, c'est le rêve de tout footballeur. Outre le Brésil, il y a

également l'Italie qui est connue pour sa rigueur tactique et pourquoi pas le Japon ou la Corée» a déclaré Bougherra à la chaîne Al Jazeera sport. La sélection algérienne qui s'est qualifiée pour le Mondial brésilien le 19 novembre dernier à Blida aux dépens du Burkina Faso, sera fixée le 6 décembre sur ses prochaines adversaires en phase finale de Coupe du Monde 2014 à l'occasion du tirage au sort. Il sera précédé le 3 dé-

cembre par la désignation des trois des quatre chapeaux.

Le défenseur de l'équipe qatarie Lekhiwiya, qui disputera le second mondial de sa carrière après Afrique du Sud 2010, est actuellement blessé et observera un repos de six semaines avant de reprendre la compétition. Bougherra s'est blessé dimanche dernier contre Al Ahly en match du championnat du Qatar de première division (QSL).



COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FIFA

Plusieurs points à l'ordre du jour mercredi et jeudi au Brésil

Plusieurs points seront à l'ordre du jour de la réunion du Comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA), qui aura lieu les 4 et 5 décembre 2013 au Saupi Hôtel de Salvador de Bahia (Brésil), rapporte l'instance dirigeante du football mondial hier sur son site. Entre autres sujets, le Comité exécutif de la FIFA abordera des questions de politique sportive parmi lesquelles l'accord historique pour l'organisation du football en Chypre suite à la signature d'un arrangement provisoire par la Fédération de football de Chypre (CFA) et la Fédération de football turc de Chypre (CTFA) à Zurich le 5 novembre 2013.

Un rapport sur la réunion du Comité d'organisation de la coupe du monde de la FIFA, prévu le 3 décembre, sera présenté et le Comité exécutif évoquera également les questions relatives à la Coupe du Monde au Qatar 2022. En outre, les hôtes des tournois et congrès de la FIFA pour 2016 et 2017 devraient être choisis. Le président de la Fédération algérienne

de football (FAF), Mohamed Raouraoua, membre du Comité exécutif, présentera un rapport sur la prochaine Coupe du monde des clubs au Maroc (11-21 décembre), dont il est président de la commission d'organisation.

Au lendemain de la fin des travaux du Comité exécutif de la FIFA, il sera procédé au tirage au sort de la phase finale du Mondial 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet).

L'Algérie, qualifiée pour la quatrième fois de son histoire à la coupe du monde, sera représentée lors de cette cérémonie de tirage au sort, par le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, le président de la commission des équipes nationales, Walid Sadi, le vice-président de la FAF, Djahid Zefzef, et le préparateur physique de l'équipe nationale, Cyril Moine. La prochaine séance du Comité exécutif de la FIFA se tiendra les jeudi 20 et vendredi 21 mars 2014 à Zurich (Suisse).

APS

«J'AI PRIS LA BONNE DÉCISION EN RESTANT DANS LE CLUB QUE J'AIME»

«Chelsea a tenté de me recruter à deux reprises, en 2005 et 2006. Je suis un homme de Liverpool mais je dois reconnaître que cela m'a fait tourner la tête car de grandes choses se passaient à Chelsea, a reconnu le milieu de terrain de Liverpool. Ils dépendaient énormément d'argent, Liverpool était en difficulté et mes relations avec Benitez étaient instables. Je reconnaissais que cela m'a fait tourner la tête mais je peux admettre en toute honnêteté avoir pris la meilleure décision en restant dans le club que j'aime», a-t-il ajouté.

Rodgers :
«Gerrard pourrait finir sa carrière défenseur central»



Toujours aussi admiratif de Steven Gerrard, l'entraîneur de Liverpool Brendan Rodgers a une nouvelle fois fait l'éloge de sa star.

Si Liverpool réalise un aussi bon début de saison (2^e de Premier League), c'est en grande partie grâce à son très efficace duo d'attaques Luis Suarez - Daniel Sturridge, mais aussi grâce au retour en forme de Steven Gerrard. Âgé de 33 ans, le milieu de terrain international anglais (108 sélections, 21 buts) revit une seconde jeunesse cette saison, pour le plus grand bonheur de son entraîneur Brendan Rodgers.

«IL PASSE LE BALLON AUSSI BIEN QUE N'IMPORTE QUI»

Alors que Ryan Giggs fête ses 40 ans ce vendredi, l'entraîneur de Liverpool a comparé le Mancunien à Steven Gerrard. «Il est aussi en forme qu'il l'a toujours été. Je pense qu'il pourrait finir sa carrière en tant que second défenseur central. Il passe le ballon aussi bien que n'importe qui. Ryan Giggs a été bénî génétiquement avec un corps qui lui permet de rester en forme. Mais en ce moment, Steven Gerrard est également très bien», a-t-il confié dans des propos rapportés aujourd'hui par le Daily Mail.



Reus supervisé par Man Utd

Manchester United a dépêché deux émissaires à Dortmund mercredi dernier pour superviser le meneur de jeu du Borussia. Marco Reus (24 ans, 13 matchs et 7 buts en Bundesliga cette saison) face à Naples (3-1) en Ligue des Champions, rapporte ESPN. Les Red Devils ont-ils vraiment besoin de se rendre sur place pour se rendre compte de son talent ? Toujours est-il que les Mancuniens pourraient tenter leur chance, probablement en fin de saison. A Dortmund depuis l'été 2012, Reus est sous contrat jusqu'en 2017.

Gerrard a refusé Man United et Chelsea

Steven Gerrard, le milieu de terrain des Reds, a confié qu'il avait pris la bonne décision en rejetant des offres de Chelsea et Manchester United pour évoluer à Liverpool.

Véritable icône à Liverpool, Steven Gerrard n'a pourtant pas laissé insensibles les plus grandes écuries anglaises. En effet, le maître à jouer des Reds est revenu sur les intérêts de Chelsea et Manchester United. Et même s'il reconnaît avoir été perturbé, le joueur a toujours juré fidélité à son club de cœur. L'international anglais est revenu sur les différents épisodes.

«MANCHESTER UNITED M'A PROPOSÉ UN CONTRAT DE SEPT ANS»

«Je suis allé passer un essai à Manchester United quand j'avais 13 ans et ils m'ont envoyé une lettre car ils voulaient me faire signer un contrat de sept ans. Je suis un grand fan de Sir Alex Ferguson. Ce qu'il a fait pour ce sport est fantastique, a confié Steven Gerrard dans des propos rapportés par le Daily Star. (...) Il a essayé de me faire signer de nouveau au début de la saison 2002/2003. J'ai évidemment refusé.»

Chelsea sur la piste Ramos ?

Le défenseur du Real Madrid, Sergio Ramos, est sujet à diverses rumeurs de départ. Chelsea serait un nouveau prétendant. Sergio Ramos semblerait de plus en plus frustré dans la capitale espagnole indique le Daily Mirror. Pourtant le Real Madrid a l'air assez clair sur ses positions. « Nous n'avons reçu aucune offre pour lui, mais c'est normal puisqu'ils savent que nous ne le vendrons pas. Sa prolongation ne doit pas forcément être réglée tout de suite, mais nous nous en occuperons au moment opportun » avait confié Florentino Pérez en rapport avec la situation de Sergio Ramos.



CHALLENGE NATIONAL DE CROSS-COUNTRY

Souad Aït Salem et Khoudir Aggoun haut la main à Djelfa pour la 1^{re} étape

Un froid glacial, un excellent parcours valonné, ont marqué la première étape du challenge national de cross-country (2013/2014) disputée hier dans la forêt "Snelba Chergui" à 1.500m d'altitude, et à 10 km de la ville de Djelfa. Intitulée "Cross de la révolution", cette compétition s'est tout de même déroulée dans de très bonnes conditions organisationnelles en présence des autorités civiles locales, de la Sécurité nationale et de la Protection civile.

Près de 600 concurrents venus d'un peu partout, ont pris part aux cinq courses au programme en plus de celle réservée aux jeunes des écoles de la région. Cette dernière a été intégrée dans ce cross pour encourager les enfants à la pratique de l'athlétisme et du sport.

Cette épreuve a été d'ailleurs, la plus applaudie par les nombreux spectateurs qui ont bravé le froid et notamment la neige pour suivre cette compétition populaire.

Sur le parcours très difficile, en raison de la pluie, il n'était pas facile pour les chevronnés de s'imposer, ils ont dû batailler dure pour l'emporter. Ainsi aux avant-postes des courses des seniors dames Souad Aït Salem revient haut la main sur le terrain pour gagner "facilement" sous les couleurs de l'Olympique Bordj Bou-Arréridj devant Barkahoum Drici du GS Pétroliers et Nawel Yahi de l'OC Béjaïa.

Chez les hommes, c'est un autre habitué des terrains boueux, Koudir Aggoun de Souk Lethnine (Béjaïa) qui a gagné devant Maoui Cheikh de club algérois Nacéra Noumou et Said Belhout de l'OC BBA. A l'issue de cette compétition, M. Amar Bouras, président de la Fédération d'athlétisme (FAA) s'est félicité du déroulement des épreuves en dépit des mauvaises conditions climatiques. Il a tenu à remercier Algérie Telecom, Sonelgaz et Volkswagen pour leur collaboration dans l'organisation. M. Bouras a aussi relevé la bonne participation surtout chez les seniors où plus de 100 athlètes avaient pris le départ.

La seconde étape de ce challenge aura lieu samedi prochain 7 Décembre à Batna. L'épreuve intitulée "Les ruines romaines", sera à sa 7^e édition.

Résultats techniques des courses :

Seniors Dames :

- 1- Souad Aït Salem (Olympique Bordj Bou-Arréridj)
- 2- Barkahoum Drici (GS Pétroliers)
- 3- Nawel Yahi (OC Béjaïa)

Séniors Hommes :

- 1- Koudir Aggoun (Souk Lethnine, Béjaïa)
- 2- Maoui Cheikh (Nacéra Noumou)
- 3- Said Belhout (O. BBA)

Juniors filles :

- 1- Ryma Chellah (O. BB Arréridj)
- 2- Loulna Cheketi (O.BB Arréridj)
- 3- Sabrina Yahi (Aïn Defla)

Juniors garçons :

- 1- Athmane Attallah (Oued Allanba)
- 2- Abdelghani Allish (O.BBA)
- 3- Zakaria Debich (O.BBA)

Cadettes :

- 1- Ilhem Zeanati (Skaf Aïn Defla)
- 2- Besma Bendjedou (O.BBA)
- 3- Chehra Zaïdi (M'sila)

Cadets :

- 1- Toufik Bouziane (Kerma Aïn Defla)
- 2- Takeyeddine Birimi (Sétif)
- 3- Ammar Seriach (AB Protection civile M'sila)

Constantine

Le quotidien An Nasr, édité en langue arabe à Constantine, a célébré son demi-siècle d'existence, hier, en présence du ministre de la Communication, Abdulkader Messahel, et de nombreux responsables d'établissements publics du secteur.

Une cérémonie a été organisée pour l'occasion dans la grande salle du palais de la culture Malek-Haddad, au cours de laquelle plusieurs figures de la presse nationale, mais également du monde de la science, de l'histoire, de la culture et des lettres ont été honorées.

Le ministre de la Communication, intervenant en ouverture de la cérémonie, s'est attardé sur la longue histoire de la presse algérienne, de ses combats lors de la lutte de Libération nationale et des hommes qui se sont battus dès le début du siècle dernier pour son émergence, à l'exemple de l'Emir Khaled (Ikdam des 1919), du cheikh Tayeb (El-Islah en 1925) et des membres de l'Association des Oulémas musulmans algériens (El Mountaqid, El Chihab, El Bassaïd).

M. Messahel, rendant hommage au journal *An Nasr* pour les efforts qu'il accomplit pour se positionner parmi les leaders de la presse de proximité en Algérie, ainsi qu'à la ville de Constantine et son rayonnement culturel, a exhorté les responsables du titre à persévérer dans cette voie et à se professionnaliser encore plus. Parmi les personnalités à qui il a été rendu hommage à cette occasion, dont l'ambassadeur de Palestine en Algérie, M. Hussein Abdel Khalek, plusieurs journalistes du quo-

Le quotidien *An Nasr* fête ses 50 ans d'existence «La modernisation, une autre victoire»



tidien *An Nasr*, retraités ou exerçant encore ont été honorés, à cette occasion, par l'entreprise publique de téléphonie Mobilis. Les directeurs généraux de l'établissement public de télévision, de la radio nationale, de Télédiffusion d'Algérie (TDA), ainsi que le président-directeur général d'ATM Mobilis ont pris part à cette cérémonie, aux côtés de nombreux invités et professionnels de la presse nationale. Le ministre de la Communication avait assisté, à son arrivée à Constantine, au Forum d'*An Nasr*, organisé dans une toute nouvelle salle aménagée au siège du journal et qui permettra de pérenniser cette tribune de débats. M. Messahel a notamment

souligné, au terme d'une conférence animée par M. Abdelmajid Merdaci, universitaire historien et écrivain, autour du thème «Le service public et les médias», le triptyque qui doit présider au fonctionnement de la presse nationale, en l'occurrence la proximité («la presse est un trait d'union entre l'Etat et le citoyen»), la crédibilité et le professionnalisme.

Le ministre de la Communication devait inspecter, dans l'après-midi, les sièges de la station régionale de l'Etablissement public de télévision, de la radio régionale, de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEPE) et de la Société d'impression de l'Est (SIE).

ENTREPRISES

Signature d'une convention de partenariat entre Mobilis et le CS Constantine

Une convention de partenariat a été signée, hier à Constantine, entre l'entreprise ATM Mobilis et le CS Constantine (ligue 1 de football), en marge du cinquantenaire du quotidien *An Nasr*, célébré en présence du ministre de la Communication, Abdulkader Messahel. Aux termes de cette convention signée par le président-directeur général d'ATM Mobilis, Saâd Damma, et le

président du conseil d'administration du CSC, M. Yacine Fersadou, ATM Mobilis accompagnera durant les 3 années à venir le doyen des clubs constantinois dans ses démarches de formation, de réalisation d'infrastructures sportives et de marketing. M. Damma a souligné que cet accompagnement «se situe au-delà d'une opération de sponsoring ou de financement, car

il ambitionne de participer au développement du CSC et à l'effort de formation entrepris par le club». Mobilis «ne ménagera aucun effort pour participer activement à l'image du club-phare de la cité du Vieux Rocher», a encore affirmé le président-directeur général d'ATM Mobilis. De son côté, le président du conseil d'administration du club, Yacine Fersadou, s'est félicité de cet «import-

tant acquis» qui s'inscrit en droite ligne des efforts fournis depuis 2006 par le CSC, notamment dans le domaine de la formation.

Depuis décembre 2012, le CS Constantine appartient à hauteur de 75 % à l'entreprise de transport aérien Tassili-Airlines, filiale du groupe Sonatrach, au titre d'un contrat de rachat signé il y a un peu moins d'un an.

FRANCE - ALGÉRIE

La longue marche de la diplomatie algérienne saluée par le mensuel Afrique Asie

La longue marche de la diplomatie algérienne de l'indépendance à nos jours est saluée par le mensuel *Afrique Asie* dans son édition du mois de décembre, à paraître demain, dans un dossier intitulé «L'Algérie dans le concert des nations». Des éclairages sont également apportés au traitement qu'accorde cette diplomatie à la question du Sahara occidental.

Dans ce dossier, un espace est, en outre, dédié à la stratégie de réforme des médias pour laquelle l'Algérie a opté pour offrir une information de qualité aux citoyens, à travers un entretien avec le ministre de la communication Abdulkader Messahel.

Au volet diplomatique, le mensuel donne le ton en soulignant que «depuis cinquante ans, s'inspirant des «années de braise» de la guerre nationale d'indépendance, la diplomatie algérienne a persévérez dans son approche au service de la paix et des justes causes dans le monde. Efficacement et sans tapage médiatique».

«Les grands chantiers d'Abdulkader Messahel» en matière de réforme des médias est, par ailleurs, le titre choisi par le mensuel pour ce volet où le ministre de la Communication affirme dans un entretien que les pouvoirs publics s'attendent à travail-

ler sur la «meilleure manière» de renforcer et d'améliorer la mission de service public dévolue à la Télévision, la Radio et l'Agence de presse nationale.

«Ces médias ont un grand rôle à jouer dans le développement du paysage médiatique national et pour la satisfaction du droit des citoyens à une information crédible et variée», a-t-il dit.

Le ministre a assuré, par ailleurs, qu'il existe «une volonté politique réelle» d'ouvrir le champ audiovisuel devant tous ceux qui souhaitent y investir, «conformément aux règles qui seront définies». *Afrique Asie* a également accordé un intérêt particulier à la loi de finances 2014, dernière année du programme quinquennal de relance 2009-2014, et au secteur de l'édition dans un entretien avec les fondateurs de la maison d'édition Apic, Samia Zennadi et Karim Chikh.

Un retour remarqué sur le parcours révolutionnaire et militaire de la moujahidah Zohra Drif à travers ses mémoires publiées en novembre aux éditions Chihab a également été retenu dans ce dossier exhaustif.

APS